



ÉDITORIAL

Sachons évoluer

p. 2

DOSSIER

L'engagement citoyen

p. 3 à 15

REGARDS D'ICI

A l'abordage !

p. 16

Le showdown, un sport d'avenir

p. 17 à 24

La châtaigne à la fête

p. 25

Rémora 93

p. 26

Nos joies, nos peines

p. 27

Congrès de la région Rhône-Alpes-Auvergne

p. 27

A la découverte de Maurs

p. 28

REGARDS INTÉRIEURS

Etre reconnu comme citoyen

p. 29

Pèlerinage 2014

p. 29

Un cri dans le noir

p. 30

Accompagner les projets de fraternité

p. 31

REGARDS CROISÉS

Conseil en image

p. 33

Brèves

p. 34

JEUX

p. 35



Sachons évoluer

Jacques Charlin, président de Voir Ensemble

La loi du 11 février 2005 ne met pas seulement en exergue l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, mais évoque également la participation et la citoyenneté.

Elle prend ainsi en compte leur souhait de jouer pleinement leur rôle dans la société, elles qui avaient été trop souvent marginalisées auparavant.

De toute évidence, les personnes handicapées n'ont pas attendu cette loi pour s'organiser, militer, intervenir dans la vie de la cité. Il y a plus d'un siècle que les déficients visuels ont créé des associations. Pour sa part, la Croisade des Aveugles, devenue en 2003 Voir Ensemble, Mouvement chrétien des personnes aveugles et malvoyantes, existe depuis 86 ans. De nombreuses personnes handicapées exercent d'importantes responsabilités dans des municipalités, des commissions multiples et variées. Si elles veulent vraiment influencer les décisions qui les concernent, il est essentiel qu'elles siègent dans les instances qui les prennent. Pourquoi se limiteraient-elles au seul domaine du handicap ? Elles sont tout à fait habilitées à s'exprimer dans tous les secteurs.

Citoyens solidaires

Certains parlent d'une société égoïste, individualiste, au sein de laquelle prévaut le « chacun pour soi ». Je me refuse à capituler devant de telles considérations pessimistes. Certes, nous traversons une période difficile : les jeunes galèrent pour trouver leur place, les seniors pour garder la leur, d'autres, de toutes générations, connaissent des situations précaires, voire très douloureuses. Pareil constat constitue un motif supplémentaire de nous rassembler, nous mobiliser pour plus de partage et de solidarité. Des études récentes prouvent d'ailleurs que les personnes altruistes sont en moyenne

moins malades, notamment moins dépressives. S'intéresser aux préoccupations des autres n'est-ce pas une façon de prendre du recul par rapport à ses soucis ?

Il est naturel que le militantisme d'aujourd'hui ne ressemble plus à celui que j'ai connu voici cinquante ans. En évitant d'être trop caricatural, je dirais volontiers que les personnes qui s'engagent, en particulier les jeunes, optent pour des actions concrètes, ponctuelles ou de courte durée. Elles ne manquent pas de générosité pour autant. Grâce aux médias et au travail courageux des journalistes, nous sommes informés en quelques heures d'événements qui ont lieu à des milliers de kilomètres. Nous sommes émus et, selon les circonstances et nos convictions, bouleversés, émerveillés, révoltés. Comme, de plus, nous voyageons plus aisément qu'avant, nous devenons en quelque sorte citoyens du monde, solidaires des peuples d'Europe ou des autres continents.

Éviter les dérives tentatrices

Dans quel but militons-nous ? Assurément pas pour assouvir des ambitions personnelles, une soif de pouvoir ni un profit quelconque. Nous ne sommes cependant pas des anges. Nous devons donc veiller à ne pas sombrer dans ces dérives tentatrices. En théorie, la satisfaction de nous sentir utiles représente une gratification suffisante. Il s'agit bien du service du frère, célébré par Diaconia.

Sachons évoluer, aussi bien dans les offres d'engagements que nous proposons que dans notre propre manière de penser, être, militer. Persuadons-nous que nous sommes capables de participer activement à la construction d'un monde plus fraternel et plus solidaire. ■

Dans ce dossier...

Dans les textes	p. 3
Le handicap est une chance pour la société	p. 4
Mon combat ne sera jamais fini	p. 7
Sortir du repli sur soi	p. 8
Rendre service	p. 10
L'école du militantisme	p. 12
Une expérience parfois frustrante mais enrichissante	p. 13
Le volet associatif	p. 14
Les jeunes et l'économie sociale et solidaire	p. 15



Convention relative aux droits des personnes handicapées

(Programme des Nations unies concernant les personnes handicapées)

Article 29 : participation à la vie politique et à la vie publique

Les États parties garantissent aux personnes handicapées la jouissance des droits politiques et la possibilité de les exercer sur la base de l'égalité avec les autres, et s'engagent :

a) À faire en sorte que les personnes handicapées puissent effectivement et pleinement participer à la vie politique et à la vie publique sur la base de l'égalité avec les autres, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de représentants librement choisis, notamment qu'elles aient le droit et la possibilité de voter et d'être élues, et pour cela les États Parties, entre autres mesures :

- 1) Veillent à ce que les procédures, équipements et matériels électoraux soient appropriés, accessibles et faciles à comprendre et à utiliser ;
- 2) Protègent le droit qu'ont les personnes handicapées de voter à bulletin secret et sans intimidation aux élections et référendums publics, de se présenter aux élections et d'exercer effectivement un mandat électif ainsi que d'exercer toutes fonctions publiques à tous les niveaux de l'État, et facilitent, s'il y a lieu, le recours aux technologies d'assistance et aux nouvelles technologies ;

3) Garantissent la libre expression de la volonté des personnes handicapées en tant qu'électeurs et à cette fin si nécessaire, et à leur demande, les autorisent à se faire assister d'une personne de leur choix pour voter ;

b) À promouvoir activement un environnement dans lequel les personnes handicapées peuvent effectivement et pleinement participer à la conduite des affaires publiques, sans discrimination et sur la base de l'égalité avec les autres, et à encourager leur participation aux affaires publiques, notamment par le biais :

- 1) De leur participation aux organisations non gouvernementales et associations qui s'intéressent à la vie publique et politique du pays, et de leur participation aux activités et à l'administration des partis politiques ;
- 2) De la constitution d'organisations de personnes handicapées pour les représenter aux niveaux international, national, régional et local et de l'adhésion à ces organisations. ■

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté

Article 2

I-2-a) « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté.

L'État est garant de l'égalité de traitement des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire [...]. ■



TÉMOIGNAGES

Le handicap est une chance pour la société

Hamou Bouakkaz, conseiller à la Mairie de Paris

Ouvrages et publications

Aveugle, Arabe et homme politique, ça vous étonne ? Entretiens avec Noël Bouttier, éditions Desclée de Brouwer, 2011.

Minorités visibles en politique, sous la direction d'Esther Benbassa, CNRS éditions, 2011.

Le handicap par ceux qui le vivent, sous la direction de Charles Gardou, CNRS éditions, 2009.

La gauche ou le malade imaginaire, sous la direction de Christian Sautter et Catherine Cadou, L'Harmattan, 2008.



L'Hôtel de ville de Paris.

C'est très important qu'on casse cette spécificité du handicap là où il nivelle.

Pour les personnes handicapées, soit le système vous tire vers le haut, soit il vous tire vers le bas, il n'y a pas de moyen terme. J'ai

eu énormément de chance : j'ai été repéré par le système et coaché par lui parce que j'avais la « tchatche », j'étais le chouchou parce que j'étais drôle et que cela valorisait les autres de m'aider. Beaucoup de mes copains sont passés à côté parce qu'ils n'avaient pas cette aisance et, du coup, le système les a rabotés. En revanche, ce qui m'inquiète, c'est le mot intégration. On n'a que ce mot à la bouche. Si je n'avais pas été à Saint-Mandé et à l'Inja, j'aurais pâti de mon handicap social, qui est sûrement beaucoup plus important que mon handicap physique. Venir d'un milieu populaire réclame que la société investisse plus sur vous sinon les handicaps se superposent, se conjuguent et vous excluent d'autant.

La politique est-elle un bon levier pour faire changer les choses ?

Même si la politique a moins de pouvoir qu'avant, elle peut orienter le bateau France d'une certaine façon. Un homme politique qui, sur un mandat, change de 5 % l'angle de giration du bateau France est un bel homme politique.

La politique c'est là où se forme le verbe national. Ma conviction, c'est que c'est par la politique qu'un certain nombre d'idées peuvent émerger. Et en matière de handicap, la politique peut beaucoup. Regardez ce qu'on a fait à Paris : des gestes forts qui ont donné des signes tangibles aux Parisiens à un moment ou à un autre, comme quoi ils étaient partie prenante de la culture de leur ville.

A l'occasion du Ramadan, quand vous organisez une soirée à l'Hôtel de ville, vous ne convertissez pas ce dernier à l'islam, vous dites aux musulmans : votre culture fait partie intégrante de la culture de Paris. Il est important que le politique oriente les marqueurs qui permettent aux citoyens de s'y retrouver. Il faut que la société civile s'engage en politique, que la politique soit un sas, qu'on y vienne et qu'on s'en aille.

Le handicap, c'est une chance, le moteur de l'évolution du monde. La norme, ça ne fait pas

« Je crois qu'on ne peut pas prétendre participer à la décision publique si on n'a pas un minimum de formation, de prérequis. J'essaie de créer les conditions pour que le citoyen qui veut faire valoir son expertise d'usage trouve dans cette université de quoi se nourrir. »

le handicap et la question musulmane. Mais cette dernière question, j'en ai hérité plus tard, parce que le maire voulait un éclairage spécifique sur chacune des grandes composantes religieuses de sa ville, donc il m'a demandé d'être cet éclairage. Mais en réalité, sur cette question-là comme sur toutes les autres, le maire est un homme formé qui n'a besoin de personne, il a juste besoin de faire ricocher son approche sur celle de quelqu'un d'autre.

La démocratie locale et la vie associative, ce n'est pas ce qu'on voulait me confier au début, mais plutôt les étrangers non communautaires. J'ai dit non. Comme expert, j'aurais pu mais pas comme élu. En revanche, la vie associative, c'est une partie de ma vie, c'est vraiment tout ce que j'ai toujours aimé et promu. La démocratie locale, c'est une force des citoyens, leur implication, ce sur quoi je me bats depuis des années. J'ai toujours été un médiateur de confiance entre les autorités et les citoyens qu'on n'entendait pas. Là, je peux donner libre cours à mon amour du débat, de l'inclusion, de l'indifférenciation, de la banalisation des personnes handicapées.

Est-ce là l'origine de l'université populaire de la citoyenneté active ?

Je crois qu'on ne peut pas prétendre participer à la décision publique si on n'a pas un minimum de formation, de prérequis. J'essaie de créer les conditions pour que le citoyen qui veut faire valoir son expertise d'usage trouve dans cette université de quoi se nourrir. Il faut qu'on l'aide à appréhender, à formuler une demande ou un projet, de façon à ce que l'administration puisse l'entendre, le recevoir. Grâce aux nouvelles technologies, le problème de l'accès aux outils de l'éducation s'améliore. L'éducation, de manière générale, pour les voyants et les non-voyants, est à repenser. Le maître mot de l'émancipation, de la prise de sa juste place dans la société, c'est l'éducation. Une éducation qui sera sans doute plus d'échanges avec l'enseignant, probablement moins descendante.



réfléchir, le handicap oui. Il mobilise l'énergie, la créativité, il ouvre des potentialités. Je ne me considère pas comme inférieur ou en déficit par rapport aux personnes valides quand je vois la vie qu'elles ont, les questions qu'elles se posent, les enjeux qu'elles doivent relever, les impasses auxquelles elles se heurtent. Je pense que ma vie vaut la leur en matière de plaisir et de joie. La situation d'un déficient visuel devrait être infiniment triste, ce n'est pas facile tous les jours, mais j'en suis resté à la chanson de l'aveugle du Moyen Âge qui dit : « Je suis aveugle, on me plaint, et moi je plains tout le monde ».

Sommes-nous incapables de reproduire en France ce qui marche ailleurs ?

Il y a un tropisme français : nous sommes chauvins. C'est le premier point. Second point : les cultures, les sociétés ne se construisent pas de la même façon. Par exemple en France, la république s'est faite sur un modèle universel français. Il y a un *homo francicus* et ceux qui ne correspondent pas, il faut les faire rentrer dans le gabarit. C'est comme ça que s'est construite notre école. Vous avez le droit d'être handicapé, mais vous devez vous débrouiller, vous devez être comme les autres sinon on vous met dans une école spécialisée. Si vous avez de la chance, c'est une école publique, si vous n'en avez pas, c'est une école religieuse. Il y en avait de très bien et il y en avait où on vous expliquait comment il fallait penser. Tous les déficients visuels en parlent. La culture en matière de handicap, elle s'est faite comme ça, avec de grandes institutions, beaucoup portées par les catholiques au départ et fondées sur une forme de charité. Alors que l'Angleterre et les pays nordiques sont plus marqués par un modèle communautariste, même si c'est un peu caricatural.

Quelles sont vos actions en direction des associations ?

Je me suis efforcé de faire en sorte que la relation entre la ville et les associations soient simplifiées. J'ai beaucoup

« Les associations [doivent penser] leur modèle de façon à ce qu'elles soient rémunérées au nom des personnes qu'elles font sortir du système protégé plutôt que l'inverse. »

« Le handicap, c'est une chance, le moteur de l'évolution du monde. La norme, ça ne fait pas réfléchir, le handicap oui. Il mobilise l'énergie, la créativité, il ouvre des potentialités. »

modernisé l'outil pour le dépôt des demandes de subvention, je l'ai rendu numérique, je me suis efforcé de faire vivre les vingt maisons des associations parisiennes en veillant à ce qu'elles soient toutes accessibles, tournées vers les petites associations et vers la culture de réseau interassociative. Je me suis beaucoup battu pour évaluer les performances des outils, des services, des personnels qu'on met face au monde associatif. Trouver des critères, une véritable culture du résultat. Je me suis mis à leur écoute pour les accompagner dans une période où elles ont un rôle extrêmement important à jouer. On est dans une crise économique, dans une transition sociétale et les associations jouent un rôle d'amortisseur de crise. J'ai fait en sorte que les pouvoirs publics soient le plus possible à leur écoute et à leur disposition et s'adaptent à leurs demandes, à leurs besoins.

Qu'attendez-vous des associations ?

Qu'elles fonctionnent de manière démocratique, qu'elles soient des aiguillons, qu'elles pensent leur modèle de façon à ce qu'elles soient rémunérées au nom des personnes handicapées qu'elles font sortir du système protégé plutôt que l'inverse, qu'elles prennent des risques, qu'elles s'unissent, qu'elles défendent trois ou quatre axes structurants pour les cinquante prochaines années, qu'elles arrêtent de se disputer. Et puis qu'il y ait une relance du modèle associatif parce que les associations de personnes handicapées sont victimes du même problème que les autres : une moindre mobilisation des gens pour militer en leur sein.

Il est stupide de brider la créativité associative. A Paris, on n'a pas voulu tout cantonner aux appels à projets, on continue de subventionner des associations pour leurs projets, pour leur fonctionnement. D'un autre côté, il faut que les associations balaient devant leur porte, car il y a eu trop d'abus. Je veux qu'il y ait une culture de l'évaluation, de la performance. Ce n'est pas parce que c'est de l'argent associatif qu'il doit être moins bien utilisé. Il faut que les gens se remettent en cause. ■



Mon combat ne sera jamais fini

Maudy Piot, psychanalyste, présidente-fondatrice de l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir.

En repensant à mes engagements militants et au choix de vie qui est le mien, je ne peux faire l'impasse sur ma propre histoire, mon enfance, ma famille...

J'ai vécu une grande partie de mon enfance dans le Sud de la France, dans une famille où les valeurs républicaines avaient une grande importance. Paradoxalement, la femme avait une certaine autorité, mais elle était assujettie à servir le père, le fils, et les filles étaient soumises à l'autorité patriarcale. Toute jeune, je ne supportais pas ce qui était pour moi une « injustice » : servir les hommes, débarrasser la table ou faire la vaisselle tandis que mon père et mon frère ne bougeaient pas. Je me suis révoltée très vite devant de tels comportements. Je commençais à perdre la vue, ayant une rétinite pigmentaire (diagnostiquée beaucoup plus tard).

Cette différence de vue entraînait des réactions familiales injustes, sévères et rejetantes. J'ai compris que la vie est un combat, que la norme est la loi, que l'injustice pave la vie quotidienne. Je ne comprenais pas pourquoi les enfants différents, de couleur de peau satinée, disons colorée, à l'école, étaient au fond de la classe, comme moi qui ne voyais pas comme les autres. De toutes forces, j'ai mordu la vie à pleines dents, faisant tout comme les autres et même plus, toujours plus, toujours mieux. J'étais tarabotée par l'injustice que j'entendais à la radio, que je côtoyais dans les rues, que je lisais dans les livres. Je me suis engagée très tôt dans des mouvements écoliers, puis étudiants, et plus tard syndicaux...

Se surpasser sans cesse

Je pense que ma perte de vue au quotidien, cette vue qui s'en allait comme le soleil qui se couche à l'horizon, m'obligeait à me surpasser sans cesse. Je voulais être comme l'Autre, je voulais réaliser mes

désirs (faire du ski, du vélo, etc.) De nombreux accidents sans gravité façonnaient en moi une grande résistance, une ténacité, une grande volonté.

J'ai compris que la vie est un combat, que la norme est la loi, que l'injustice pave la vie quotidienne.

Depuis mes premiers engagements jusqu'à aujourd'hui, je me suis toujours battu pour plus de justice, d'égalité, de solidarité.

Je m'apercevais que la fille, la femme singulière, disons handicapée, était exclue de la vie quotidienne par mille vexations, par le regard désapprobateur, par un rejet caché sous un sourire conventionnel. Je vivais l'inégalité, la frustration des perdants la vue ; je voyais la grande détresse des femmes aveugles dont le lot était la solitude, l'incompréhension des employeurs, le peu d'enthousiasme des recruteurs.

Ne pas laisser s'installer l'indifférence

J'ai beaucoup voyagé. Je suis allée en Inde. J'étais jeune, perdant la vue, mais qu'importe, j'ai rencontré Mère Teresa et j'ai travaillé avec elle... Une seconde nature en moi me poussait pour ne pas laisser s'installer l'indifférence, l'injustice. Je dérangeais par mes questions, mes engagements.

J'ai saisi l'année 2003 consacrée aux personnes handicapées pour créer l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir afin de lutter contre toutes formes de discriminations et surtout contre la double discrimination que vivent les femmes handicapées, celle d'être Femme et d'être Handicapée. Je voulais que l'association FDFA accueille toutes formes de singularités. Je ne voulais plus réunir les personnes par leurs symptômes, mais par leurs diversités. C'est pour cela que notre association accueille toutes personnes handicapées (motrices, sensorielles, psychiques, mentales, des personnes de petite taille ou atteintes de maladies rares ou orphelines...).

Il m'a fallu beaucoup de temps pour réaliser ce qui m'animait au plus profond. Lutter contre l'injustice, mais comment ? Je ne savais pas trop, je vivais cette discrimination d'être femme et handicapée, mais je ne trouvais pas les moyens de mettre en acte une forme de combat citoyen pour en sortir.

Des citoyennes à part entière

En 2003, j'étais prête, avec l'aide de mon mari, à crier haut et fort que nous, les femmes handicapées, nous étions des citoyennes à part entière, que le handicap n'était pas notre identité, qu'il est dû au hasard de la vie.

La citoyenneté n'était présente ni dans les mots ni dans les têtes. Avec Lucie Aubrac, mon amie tant

Mariée et mère de deux enfants, elle a été successivement infirmière, kinésithérapeute, psychothérapeute et analyste. Elle a fondé en 2003 l'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir. « Je lutte contre la double discrimination dont sont victimes les femmes handicapées, en disant haut et fort que nous sommes des citoyennes avant tout, le handicap étant dû au hasard de la vie... »



regrettée, nous avons pu lancer « Femmes handicapées vous êtes des citoyennes ! ». Cette injonction lancée dans l'hôtel de Ville de Paris a résonné comme une cymbale, s'est propagée en ondes concentriques, excentriques, serrées, impulsives dans tout l'environnement, tout autour des personnes handicapées. C'était très difficile qu'une femme handicapée prenne la parole et affirme je suis Citoyenne, j'ai droit au respect, à la justice. Ces messieurs n'étaient pas prêts à nous entendre...

Une femme engagée

Ce concept de citoyenneté, c'est vraiment en novembre 2003 que nous nous en sommes emparées et que nous ne l'avons plus lâché. Aujourd'hui, tout le monde parle de citoyenneté. Il ne faut pas galvauder ce terme. Citoyenneté rime avec Égalité, Justice, Solidarité. Je suis une femme engagée et je poursuivrai mes

engagements afin qu'il ne soit jamais oublié que les femmes doivent avoir toute leur place, que les violences qu'elles subissent doivent être combattues sans relâche. La violence que vivent les femmes handicapées (36 % de femmes valides subissent des violences pour 70 % de femmes handicapées) est intolérable. Je me bats chaque jour pour que leurs voix soient entendues. Je m'engage avec mon association, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, pour dénoncer ces violences, pour demander aux pouvoirs publics des lieux accessibles pour les accueillir, pour que leur plainte soit entendue et que l'on ne réduise pas leur demande à une compassion indigne. Toutes ces femmes sont des citoyennes qui ont droit à la protection et à un accompagnement citoyen. Mon combat ne sera jamais fini, mais je le vis avec beaucoup de force, de dynamisme et de conviction. ■

Sortir du repli sur soi

Jean-Pierre Ringler

Président non voyant de la Coordination handicap et autonomie, il est l'un des tenants de la Pairémulation, expérimentée actuellement dans le Bas-Rhin.

En introduction de ces quelques lignes, il convient de rappeler que l'engagement citoyen ne se limite évidemment pas à l'exercice du droit de vote. Celui-ci est et reste le premier devoir de toute personne en âge de voter au sein de nos démocraties, droit conquis de haute lutte ; il n'est pas inutile de rappeler également que les femmes n'ont acquis ce droit qu'en 1946.

Toutefois l'engagement va bien au-delà : c'est l'expression manifeste de tout individu à participer au débat public et, ceci, à tous les niveaux. A l'échelon local, national, en s'engageant en faveur d'une cause ou en la combattant ; en œuvrant au sein d'une association, que son projet soit social, syndical ou politique, voué aux loisirs, à la musique ou au sport.

Mais cet engagement doit avoir de la substance : il requiert convictions, discernement et un minimum de connaissances. Il ne suffit pas de suivre aveuglément un leader charismatique tel un mouton de Panurge.

Dans le cas d'une personne déficiente visuelle ou présentant toute autre situation de handicap, cet engagement ne peut s'opérer qu'avec la volonté forte de sortir du repli sur soi – repli dans lequel la société a naturellement tendance à l'enfermer –, une prise

de conscience de ses potentialités, la capacité à développer des stratégies pour surmonter ou contourner ses limitations physiques... S'engager, c'est participer physiquement et intellectuellement à la vie publique et politique. Ceci a d'ailleurs fait l'objet d'un article spécifique dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes Handicapées (article 29, voir p. 3), ratifiée par la France en 2008. Confiance en soi, ouverture à l'autre et au monde, mobilité, sont des qualités indispensables pour qu'une personne déficiente visuelle puisse s'engager. A chacun de définir son niveau d'engagement : ne peut devenir député qui veut, ou toute proportion gardée, président d'une association locale, nationale, ou internationale.

« ...cet engagement doit avoir de la substance : il requiert convictions, discernement et un minimum de connaissances. Il ne suffit pas de suivre aveuglément un leader charismatique tel un mouton de Panurge. »



La volonté de s'engager est souvent le fruit d'une histoire personnelle. Me concernant, j'ai trouvé cette volonté alors que j'étais étudiant. Le déclic fut Mai 68, à l'instar de beaucoup de jeunes de ma génération. Prendre la parole dans des amphithéâtres de 50 à 600 étudiants, hyperpolitisés et rompus à cette tâche, n'était pas chose évidente, surtout si l'on exprimait une opinion contraire à la majorité « active », en se faisant copieusement huer ! Cela annihilait souvent toute velléité de participer aux débats. Mais, pour utiliser une expression courante, c'est ainsi que le métier rentre.

Ensuite c'est l'engrenage : des rencontres, des opportunités qui se présentent... C'est ainsi que, dans les années 1970, en parallèle de mon métier d'interprète, je me suis impliqué dans l'organisation de séjours de ski pour aveugles, puis à un autre niveau, au sein d'une organisation internationale non gouvernementale (OING) dont le siège était situé à Londres.

De fait, ma connaissance de la langue anglaise fut un atout majeur dans cet engagement. Je devins président de cette OING en 1981, le hasard du calendrier fit que cette année fut l'Année internationale des personnes handicapées, décrétée par les Nations unies.

Une fonction alibi ?

Après m'être retiré volontairement de cette présidence, j'ai décidé de m'engager politiquement au sein de ma cité ; c'est ainsi qu'en 1995, je suis devenu conseiller municipal de la ville de Strasbourg.

En tant que conseiller en charge des questions relatives au handicap, et représentant d'une catégorie spécifique de déficients, je me devais de défendre les droits de l'ensemble des personnes en situation de handicap, ce qui ne fut pas toujours chose simple dans un univers où ces différences sont souvent exacerbées.

Autre écueil : il ne fallait pas perdre de vue qu'on m'avait choisi pour figurer sur telle ou telle liste pour mes qualités intrinsèques, naturellement, mais aussi parce que je représentais une catégorie spécifique de citoyens. C'est la fonction alibi du conseiller municipal handicapé ou issu de l'immigration.

Le temps d'un mandat, cette expérience m'a permis d'obtenir une reconnaissance dans le monde foisonnant des associations du handicap ainsi que dans le milieu politique local – ce qui ne présente pas seulement des avantages, mais en la circonstance, il faut savoir faire la part des choses et assumer ses choix.

Ce n'est pas un hasard si je suis aujourd'hui l'un des cinq vice-présidents de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées au sein de la

« Autre écueil : il ne fallait pas perdre de vue qu'on m'avait choisi pour figurer sur telle ou telle liste pour mes qualités intrinsèques, naturellement, mais aussi parce que je représentais une catégorie spécifique de citoyens. C'est la fonction alibi du conseiller municipal handicapé ou issu de l'immigration. »

MDPH du Bas-Rhin, même si je le dois en grande partie à ma fonction de président de l'association Coordination Handicap et Autonomie.

Sortir des préjugés

Avant de conclure, j'aimerais relater deux situations qui ont vocation à démontrer que les préjugés ont la vie dure au sein de la société française.

En 1985-86, j'avais décidé de passer le brevet d'aptitude à la fonction de directeur de centre de vacances et de loisirs (BAFD). Après avoir effectué les stages théoriques et pratiques réglementaires, l'inspecteur de la direction régionale de la Jeunesse et des Sports a refusé de valider mon diplôme sous prétexte que les personnes aveugles n'étaient pas des personnes juridiquement responsables en cas de problèmes. Je l'ai « menacé » d'en référer au ministère, arguant qu'une personne handicapée visuelle avait déjà obtenu ce diplôme. Il céda.

En 2012, plus de vingt-cinq ans plus tard, j'ai été évincé au bout de deux mois de la présidence d'une importante structure associative (hors champs du handicap) dont j'ai été administrateur puis vice-président durant 28 années, sous le prétexte qu'une personne handicapée ne pouvait exercer une telle fonction.

Cela fonctionne pourtant ailleurs !

Dans les pays d'Europe du Nord, il est des députés en situation de handicap membres des parlements nationaux : en Irlande, un membre du Parlement européen, au Royaume-Uni, une personne aveugle successivement ministre de l'Intérieur, puis ministre de l'Éducation.

Même si les possibilités de s'engager sont multiples, il n'en reste pas moins que l'on retrouve souvent les mêmes personnes exerçant des responsabilités au sein de plusieurs associations, ce qui est la règle d'ailleurs pour le reste de la société civile. Ce sont pourtant des engagements qui peuvent être riches de sens, formateurs pour les plus jeunes et un véritable tremplin vers une vie sociale dynamique.

Depuis ma cessation d'activité professionnelle, j'effectue pour ainsi dire un plein temps associatif, au risque parfois de friser l'overdose... Un risque minime par rapport à ceux que peuvent engendrer l'inactivité et le repli sur soi. ■



Rendre service

Sylvain Nivard

Sylvain Nivard est ingénieur commercial chez IBM. Très impliqué dans différentes associations, il est aussi maire d'un village de la région Centre et milite auprès des pouvoirs publics pour l'accès à la culture comme vecteur de réussite sociale pour les personnes déficientes visuelles. Mais il est aussi sportif, il pratique la course à pied avec un guide. Le 25 juin 2004, il a été l'un des porteurs de la flamme olympique à Paris. Ah oui ! Il est aussi non voyant !

« Les nouvelles technologies apportent aux déficients visuels d'énormes facilités. Pour communiquer, pour faire des études, pour travailler ou pour nous distraire, on ne compte plus les choses ou les tâches qui nous sont devenues accessibles alors qu'elles ne l'étaient pas il y a quarante ans. D'un autre côté cela s'accompagne d'une déshumanisation qui est très dangereuse pour nous. »

J'ai été élu au conseil municipal de Méry-sur-Cher, il y a une dizaine d'années. Un premier mandat de conseiller municipal, pendant sept ans, puis un mandat de maire, pendant six ans.

Mon parcours en politique s'est construit indépendamment de mon parcours professionnel. Par contre, l'un prend de la vigueur pendant que l'autre décélère. A 50 ans passés, ma carrière professionnelle est un peu derrière moi, ce qui me donne un peu plus de marge de manœuvre. J'ai tendance aujourd'hui à mettre une partie de mon énergie ailleurs. Si la déficience visuelle n'a pas été un moteur dans la décision de m'engager, cela a bien sûr des conséquences pratiques. Mais elles se bornent beaucoup à l'aspect matériel et à la nécessité d'être bien organisé.

Par contre, mon handicap a influé sur ma décision de m'investir dans les associations d'aveugles. Le GIAA m'a rendu énormément service au moment de mes études et je n'aurais certainement pas pu suivre des classes préparatoires, préparer des concours puis étudier dans une école d'ingénieur s'il n'y avait pas eu un groupe de bénévoles dévoués pour m'enregistrer mes photocopies, me faire la lecture, etc. Aussi cela m'a semblé naturel ensuite de renvoyer l'ascenseur et de rendre service au GIAA. Et vous savez comment c'est, on donne le petit doigt et puis progressivement... on se réveille secrétaire général du GIAA ou président de la commission culture de la CFPSAA. en tant qu'interlocuteur auprès des pouvoirs publics sur l'accès à la culture, je me rends régulièrement au ministère de la Culture.

Un concours de circonstances

Ce qui me motive dans le combat politique c'est de rendre service. Cet engagement n'est pas lié à la poursuite d'objectifs de type promotion de l'accessibilité, c'est plutôt un concours de

circonstances qui a eu le rôle de déclencheur. Mon père a été maire du village pendant assez longtemps. J'ai baigné là-dedans étant enfant, j'en ai gardé une bonne image, le souvenir que mon père était passionné par ça et de fait, j'ai découvert que j'étais passionné aussi.

Pour mon premier mandat, c'est le maire de l'époque qui m'a demandé si cela m'intéressait de venir au Conseil municipal parce qu'il souhaitait élargir son équipe. A l'issue de ce premier mandat, nous nous sommes retrouvés quelques personnes prêtes à envisager de faire une liste à part. Le maire en place faisait du bon travail au demeurant, mais il communiquait très mal. Nous avons eu plusieurs réunions avec cette liste potentielle pour essayer de travailler sur la façon dont on voyait les choses, pour définir nos objectifs.

A la énième réunion, on s'est posé la question de confiance : qui est-ce qui s'y colle ? On a fait un tour de table, tout le monde disait non. Quand cela a été mon tour de m'exprimer, j'étais partagé entre le oui, parce que j'avais en tête l'image positive de l'expérience de mon père, et le non, à cause des problèmes pratiques : je ne vis pas sur place et je travaille à Paris pendant la semaine. Finalement, c'est moi qui m'y suis collé.

A Méry, je ne souhaite pas m'engager spécialement sur des missions concernant le handicap, ça ne m'intéresse pas. Je suis plus à l'aise sur les aspects financiers, juridiques, l'innovation, la technologie... Cependant, je suis d'accord pour donner un coup de main si nécessaire sur ce sujet spécifique. Mon créneau, c'est l'accessibilité à la culture, plutôt l'accessibilité au contenu qu'au contenant.

L'appropriation

Quel que soit le contexte, professionnel, associatif ou dans le cadre du conseil municipal, la notion



d'approvisionnement resurgit. Au conseil municipal, on est dans un univers de bénévoles, on n'a pas de lien de subordination ou de dépendance, vous ne pouvez pas commander les conseillers municipaux, en tout cas on a un levier très limité. Dans le cadre professionnel comme au sein du conseil municipal, je fonctionne beaucoup par consensus. Pour moi, c'est important de travailler dans l'esprit d'équipe, je ne suis pas à l'aise dans les ambiances de conflit. Ça passe par de l'approvisionnement, je préfère faire des compromis si c'est le prix de la bonne ambiance. Le savoir-être est donc essentiel pour garder une équipe motivée. Vous avez facilement des caractères indépendants qui commencent à s'affirmer et on peut vite se disperser.

Le savoir-être acquis dans le parcours professionnel m'a beaucoup servi. La faculté d'adaptation est une spirale vertueuse qu'on entretient, mais c'est sûr que le handicap contribue à aider à faire face aux situations qu'on n'a pas anticipées physiquement et mentalement.

Sous pression

Ce qui est compliqué aujourd'hui, c'est la prégnance des outils. Il y a quinze ans, j'avais une heure d'outil à faire par jour, si j'ajoute un tiers de temps supplémentaire dû à mon handicap, ça faisait 1h20 là où mes collègues faisaient une heure. Aujourd'hui, tout est tellement sous process, qu'on est censés faire quatre heures d'outil par jour, ce qui me fait 5h15 et, là, j'explose en vol. C'est pour ça que je suis content de me retrouver à la mairie. Manipuler, lire ou remplir des papiers, prends plus de temps, mais, en contrepartie, cela offre plus de marge de manœuvre aux gens pour m'aider.

Actuellement, on voit une transformation au profit d'un univers dans lequel il y a moins de papier. Quelque part, c'est une bonne chose parce qu'avec l'informatique, je suis plus à l'aise et qu'avec moins de papier, les gens sont plus efficaces et ils perdent moins de temps, mais ils ont aussi moins de marge de manœuvre. Pour dégager du temps chez mes collègues de la mairie, il n'y a pas de problème. Chez IBM, ce n'est pas imaginable. Quand je demande, parce que je suis coincé avec Jaws ou ma souris, je peux

avoir de l'aide pendant deux ou trois minutes, mais pas plus. Les gens sont serviables, ce n'est pas de la mauvaise volonté, mais ils sont sous pression, ils peuvent vous consacrer quelques minutes mais certainement pas un quart d'heure sans avoir pris rendez-vous.

Un univers déshumanisé

C'est le paradoxe, je suis plus isolé dans ce monde nouveau, style IBM, où on travaille chacun derrière son ordinateur, beaucoup moins en équipe, car c'est plus difficile d'aller taper sur l'épaule de quelqu'un pour lui demander de l'aide, ce qui fait que je peux perdre beaucoup de temps. Dans une collectivité territoriale, on est très entourés parce qu'on est encore dans le monde d'hier. Chez IBM, je vois ce que sera le devenir de la société française en général, car je pense qu'on a une longueur d'avance sur les entreprises et a fortiori sur les collectivités françaises. Demain, je nous prédis des jours difficiles, c'est compliqué, cela ne va pas dans le bon sens.

D'un côté les nouvelles technologies apportent aux déficients visuels d'énormes facilités que nous connaissons tous. Pour communiquer, pour faire des études, pour travailler ou pour nous distraire, on ne compte plus les choses ou les tâches qui nous sont devenues accessibles alors qu'elles ne l'étaient pas il y a quarante ans. D'un autre côté cela s'accompagne d'une déshumanisation qui est très dangereuse pour nous. Pour aller plus vite et pour économiser de l'énergie et de l'argent, tout le monde est sous pression, tout le monde agit de plus en plus de façon isolée, seul derrière son ordinateur en communiquant avec les autres de façon écrite, alors que par essence, nous les déficients visuels, notre mode de fonctionnement privilégié passe par la communication verbale et par le travail en équipe. Bien sûr nous nous adaptons, mais dans ce mode déshumanisé nous sommes encore moins à l'aise que d'autres et donc moins pertinents ou moins efficaces. Certains surmonteront ces difficultés, mais beaucoup risquent d'être victimes de l'élitisme que cela entraîne et se retrouveront du mauvais côté de cette fracture sociale. ■

« Le 8 juin 2013, j'ai été invité par le groupe un groupe de Voir Ensemble, au Blanc près de Châteauroux, par M. et Mme Morin (Indre), pour participer à leur Assemblée générale, au titre de maire d'un petit village de la région. Le déjeuner avec le groupe a été un moment très sympathique. »



L'école du militantisme

Samuel Landier

Adjoint au maire de Rezé, Samuel Landier est également président de la commission santé/solidarité de la Caisse mutuelle complémentaire d'action sociale de Loire-Atlantique-Vendée. Ancien de Voir Ensemble, il revient pour nous sur son parcours d'homme très engagé dans le social.

L'engagement : ce sujet résonne pour moi comme un appel, une volonté forte de mobilisation, un brin militante. La question de la participation citoyenne à ce qui nous regarde n'est pas loin et il convient donc de clarifier ce que revêt, pour moi personnellement, l'engagement dans mon quotidien d'élu politique et de détaché syndical pour les activités sociales du comité d'entreprises d'EDF GDF-Suez.

Voilà près de trente ans déjà, je faisais mes premières armes pacifiques à Voir Ensemble, pour apprendre à confronter des idées, des croyances et des pratiques. D'abord investi auprès des jeunes de Voir Ensemble dans les années 1990, j'ai ensuite milité à la commission accessibilité de la CFPSAA, pour contribuer à la rédaction des textes (normes et lois) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Entouré d'une équipe dont chacun portait à sa mesure des projets sur les transports, la voirie ou le cadre bâti, nous avons collégialement bousculé des schémas de pensée, même si certains ont encore la peau dure.

Un effet d'entraînement

L'engagement, c'est d'abord l'école du militantisme, école animée par chacun de nous, qui incite et motive un autre que soi, à porter une idée, un projet aussi simple soit-il. L'engagement, c'est lorsque quelqu'un ose affirmer sa force de persuasion pour faire adhérer et convaincre, que l'on peut mobiliser au travers d'argumentaires, toujours à reformuler et à remettre au goût du jour. Essayons donc là, maintenant, de nous projeter pour envisager de parler à celui à qui on ne pensait pas pour nous accompagner à porter un projet : chiche !

Quand on s'engage, on n'est jamais seul, c'est pourquoi la confiance en soi et en l'autre doit être contagieuse et produire des effets d'entraînement. Mais pour cela, il convient de se demander ce que la personne à qui l'on parle doit savoir pour comprendre ce que l'on a à lui dire ! Ce n'est pas de la psychologie de salon, mais bien l'affirmation que le faire adhérer, c'est repréciser sans cesse l'explication du sujet que l'on croit connu de l'autre.

Façonner la société

Ainsi, à l'heure où l'on explique que le bénévolat est

en perte de vitesse, que les vocations en politique ou dans des actions citoyennes sont de plus en plus rares, il m'apparaît essentiel de rappeler que la société sera ce que l'on en fera ! Ni rêveur ni naïf, conscient des lourdeurs, des chausse-trapes et des coups bas, c'est à nous d'investir tous les lieux de concertation ou de décision car ils nous appartiennent autant qu'à d'autres. Ce n'est pas un vivre-ensemble béat que je vous chante là, mais plutôt l'incitation forte à faire vivre cette diversité en construction que nous pouvons porter sans le savoir. Si, par-delà le handicap, nous souhaitons que la société soit représentative de ceux qui la font, mettons nous en route pour l'aventure de l'engagement citoyen !

Apprendre la distance nécessaire

Militant politique au Parti socialiste en 1995, puis syndiqué à la CGT en 1999, j'ai ouvert mon champ de l'engagement sur des actions qui m'ont appris la distance nécessaire à garder pour se protéger et défendre un sujet. Faire sien un combat peut amener loin, certains y ont laissé leur vie. C'est donc à chacun de « doser » le niveau de ses engagements pour qu'ils respectent la globalité de son être. La souffrance au travail, les conflits en tout genre imposent de tisser des revendications dans des valeurs que nous avons à affirmer sans les galvauder.

Conseiller municipal délégué aux personnes handicapées en 2001, puis adjoint au logement et aux solidarité auprès du maire de Rezé (44) depuis 2008, l'engagement politique m'a permis de mesurer combien l'écoute et la mise en relation de personnes ou de sujet sont effervescentes. Lever des incompréhensions administratives ou informer quelqu'un sur une orientation professionnelle ou sur un suivi adapté à sa situation (handicap, personnes âgées, femmes sujettes à des violences, jeunes en errance), c'est à la fois rassurer une personne en difficulté et lui donner les moyens de reprendre confiance pour l'inviter à se réinvestir, à se réengager dans ce qui la regarde.

Un parcours ancré dans le social

Dans la même cohérence militante, je mets mes compétences à disposition de la CMCAS (le comité d'entreprise des groupes EDF et GDF Suez), pour



Une expérience parfois frustrante, mais enrichissante

Par Marie-Alice Clain

laquelle je suis élu social mandaté par la CGT. Je préside depuis 2011 la commission santé/solidarité sur les départements de Loire-Atlantique et de Vendée, en m'appuyant sur les compétences de professionnels de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS). Je conçois et anime des politiques d'action sociale contre le surendettement, pour lutter contre la précarité et pour la prise en compte de la perte d'autonomie de nos 23 000 bénéficiaires ligériens et vendéens. Mon parcours syndical et politique reste ancré dans le social mais a déjà franchi la frontière des questions liées au handicap. Il n'est pas pour moi question d'oublier d'où je viens, mais au contraire de puiser dans ce que je suis. Ma condition d'homme, mon expérience et la richesse de mon réseau personnel me permettent de vivre mon engagement syndical et professionnel sous d'autres formes que le travail social pur et simple. Voilà pourquoi, mon souhait de présenter ma candidature lors de la désignation par le Parti socialiste des candidats aux élections législatives en 2012, a mis au jour les murailles à faire tomber pour rendre juste pensable qu'une personne handicapée puisse représenter les citoyens français à l'assemblée nationale. Ce combat est loin d'être gagné, tant les stratégies à l'œuvre sont pernicieuses, violentes et en même temps, le lot obligé de l'engagement politique.

Engageons-nous donc, à tous niveaux !

Pour investir l'espace social (associations, amicales laïques, instances de démocratie participative), pour militer dans les instances syndicales (CHSCT, délégué du personnel, comité d'entreprise), pour faire de la politique au vrai sens du terme (mandats en mairie, dans les Conseils généraux ou régionaux, dans les assemblées parlementaires françaises ou européennes). Prenons les places qui nous reviennent afin de construire de l'intérieur cette inclusion sociale dont nous serons les artisans. ■

Vivant à Saint-Denis depuis une trentaine d'années, je trouvais qu'il y avait à faire pour que la municipalité prenne en compte les personnes handicapées, dont je fais partie puisque je suis devenue aveugle au cours de ma carrière d'institutrice.

Comme les réunions et manifestations pour les personnes handicapées ont lieu généralement l'après-midi, j'ai attendu d'être à la retraite pour aller m'exprimer aux réunions de la Commission communale d'accessibilité pour les personnes handicapées (CDAPH). C'est là que j'ai été repérée par le président du groupe socialiste qui, lors de la constitution de sa liste, a pensé à moi comme représentante civile des personnes handicapées auprès de la population et m'a donc demandé de me présenter sur sa liste.

Je porte donc la bannière des personnes handicapées, car si les autres conseillers municipaux sont sensibles au problème du handicap, ils ne prennent pas le temps (à part ceux qui font partie de la CCAPH) d'aller sur les sites et ne sont pas au courant de toutes les lois relatives au handicap. Je suis toujours là pour les rappeler. Je participe à toutes les réunions et tiens à traiter tous les sujets qui nous sont soumis. Ayant du temps libre, je me dois de participer à la vie politique de la ville.

Des citoyens de seconde zone

J'ai toute ma place au Conseil municipal. Le maire est toujours prêt à me passer la parole, même si je suis dans l'opposition (la majorité est communiste). Il demande à ce que je sois associée à toutes les décisions concernant le handicap et pour les prochaines élections municipales, mon équipe tient absolument à me garder.

Prochainement, je vais intervenir sur les répéteurs de feux qu'ils ont installés. Le nom de la rue n'est pas dit, seulement « rouge piéton » et non, comme je l'avais demandé lors de la concertation le nom de l'artère devant laquelle on se trouve. Quand j'entends « rouge piéton » je m'arrête et je suis perdue ! Je

« M. Ben Soussan, [...] conseiller municipal aveugle en Alsace, m'a dit : "Quand on a la chance d'avoir un mandat comme celui-là, il faut assumer !" C'est ce qui m'a décidée à tenter ma chance une nouvelle fois. »



vais dénoncer le fait de nous avoir mis des répétiteurs de première génération, qui ne nous facilitent pas la vie. En posant en 2013, c'est nous considérer comme des citoyens de seconde zone ! Je suis intervenue sur plusieurs sujets : l'inauguration d'une école parce que le maire n'avait pas signalé que cette école est bien conforme à la loi sur l'accessibilité, sur l'écologie aussi.

Ce n'est pas toujours facile, c'est même impossible si on n'est pas équipé en informatique avec un accès Internet. Dans une grande ville (Saint-Denis compte 108 000 habitants et 53 conseillers municipaux), il y a chaque mois mille pages d'informations, 42 rapports à lire. Le cabinet juridique me détache chaque rapport et me les fait parvenir par mail ou sur CD, ce qui me donne du travail supplémentaire. Je remercie cependant cette équipe si compétente qui me permet ainsi de tout lire sans perdre de temps supplémentaire pour m'y retrouver. Je dois faire aussi appel aux autres quand on nous présente des power points. Tout cela est parfois un peu frustrant. Pour les déplacements, j'ai un chien guide, ce qui me rend beaucoup plus autonome.

Il faut a-ssu-mer !

Je voulais arrêter, car cela me demande une énergie que je ne suis plus sûre de pouvoir fournir pour des problèmes de santé, mais un ancien conseiller municipal, M. Bensoussan, qui fut en 1965 le premier et le plus jeune conseiller municipal aveugle en Alsace, m'a dit : « Quand on a la chance d'avoir un mandat comme celui-là, il faut assumer ! » C'est ce qui m'a décidée à tenter ma chance une nouvelle fois.

Je participe à tout, j'ai même distribué des tracts. Ce qui est intéressant, c'est que nous avons des stages de formation d'élus, j'en ai suivi un dernièrement et je dois dire à ceux qui n'y étaient pas ce qu'il faut en retenir.

Ainsi puisque je viens d'être formée pour cela, je vais faire du porte-à-porte pour préparer le prochain scrutin. Pas facile quand on ne voit pas, mais j'assume ! ■

Le volet associatif

Tiré de Repères sur les associations en France, mars 2012.

« La contribution des associations à la décision démocratique, à la cohésion sociale, au bien-être des personnes et à l'animation des territoires est évidemment première par rapport à leur rôle économique. »

En 2010, 32 % des Français âgés de plus de 18 ans exercent une activité bénévole. Les caractéristiques des bénévoles sont très stables d'une enquête à l'autre : le bénévolat est plus faible chez les plus jeunes et les personnes du quatrième âge, plus élevé chez les hommes que chez les femmes (35 % contre 28 %), plus orienté vers les associations sportives et professionnelles chez les hommes et vers le social, la santé, l'éducation chez les femmes. L'engagement bénévole augmente avec le niveau du diplôme (de 16 % pour les sans diplôme à 44 % pour les bac+2 et plus) et avec le revenu du ménage.

Le bénévolat est en plein essor : sa croissance en volume est de l'ordre de 4 % par an, ce qui est considérable. Pour autant, il rencontre aujourd'hui un certain nombre de difficultés qui tiennent d'abord à la formation des bénévoles. Le développement des associations s'inscrit dans un mouvement de professionnalisation qui conduit les associations à rechercher des bénévoles ayant la formation ou les compétences spécifiques nécessaires à la mise en place de leur projet : la volonté élevée et croissante d'engagement bénévole des personnes va de pair avec des difficultés signalées de façon récurrente par les associations pour trouver et conserver les bénévoles ayant les qualifications nécessaires pour répondre à leur professionnalisation croissante.

La mobilité plus importante des nouveaux bénévoles – parfois qualifiée par les associations de « zapping » – tient pour une grande part à des évolutions sociétales : ils ont désormais tendance à souhaiter maîtriser leur parcours de bénévoles, en diversifiant leurs expériences, en choisissant leurs secteurs d'intervention, en demandant à être plus proches de la définition du projet de l'association et de sa mise en place. Leur importante mobilité place les associations dans une situation d'autant plus difficile qu'elles ne parviennent pas à intégrer et anticiper ces évolutions.

Les présidents et plus généralement les dirigeants élus sont le plus souvent des hommes, des seniors issus des classes moyennes et supérieures ; les femmes et les jeunes accèdent difficilement aux fonctions de président : 69 % des présidents d'association sont des hommes, 32 % ont plus de 65 ans et 63 % sont des professions libérales, des cadres supérieurs ou des cadres moyens.

L'absence de renouvellement et de rajeunissement des instances dirigeantes des associations tient en partie aux difficultés objectives pour trouver des dirigeants pour des fonctions bénévoles impliquant des responsabilités parfois lourdes, requérant des qualifications en droit, gestion, animation, communication. Ces dirigeants doivent aussi disposer d'un réseau de relations et pouvoir consacrer un temps important à leurs tâches. Mais le renouvellement est également parfois rendu difficile par des résistances au changement. ■



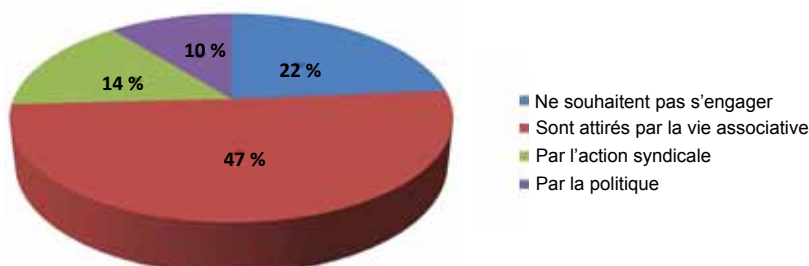
Les jeunes et l'économie sociale et solidaire

Qu'en est-il de l'engagement des jeunes ? Le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) a fait l'objet d'un sondage en juin 2011 pour évaluer sa notoriété auprès de plus de 500 jeunes entre 16 et 30 ans.

Près de la moitié des jeunes interrogés ont entendu parler de l'économie sociale et solidaire mais seuls 12 % d'entre eux disent savoir clairement ce à quoi le secteur correspond. L'ESS bénéficie d'une bonne image auprès des quatre cinquièmes des jeunes qui en ont entendu parler. Ses structures sont encore davantage appréciées, et parmi elles les associations particulièrement, quand elles sont bien identifiées comme composantes du secteur. Ainsi, les organisations membres sont finalement mieux connues que le secteur dans sa globalité. Codécision, développement durable et intérêt général... les répondants sont très majoritairement favorables à la mise en œuvre de ces principes dans les entreprises et les organisations. Les jeunes considèrent les structures de l'économie sociale et solidaire comme des

acteurs de confiance pour faire évoluer la société dans le bon sens loin devant les pouvoirs publics et les entreprises privées. Cependant, un quart des jeunes seulement expriment une préférence pour travailler dans ce secteur plutôt que dans le public ou privé lucratif. L'intérêt pour lui varie notamment en fonction du sexe, des conditions de vie et de l'activité (il est plus grand chez les femmes, les jeunes des milieux favorisés et les chômeurs). Dans leur recherche d'emploi, les jeunes sont soucieux de stabilité et d'une forte rémunération, avant d'être intéressés par l'utilité sociale associée au poste. La contradiction apparente entre une adhésion massive aux valeurs de l'ESS et la faible attractivité du secteur s'explique également par une perception imprécise des opportunités du secteur. (Site *Jeun'ESS*) ■

Vers quoi va l'engagement de ces jeunes ?



L'engagement associatif séduit davantage que l'engagement syndical ou politique. Plus des trois quarts des jeunes ne sont pas opposés à l'idée de s'engager d'une manière ou d'une autre dans la société.

Site *Jeun'ESS*. Publié le : 16 avril 2012.

La loi de 1901

La III^e République établit en 1901 la liberté d'association. Elle reconnaît la liberté pour tout citoyen d'être ou non membre d'une association. Celle-ci peut être créée sans autorisation ou déclaration préalable sous réserve qu'elle ait un objet licite et qu'elle respecte les lois et règlements en vigueur.

L'article 1 définit l'association comme : « La convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager les bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations ».

Il en résulte que les associations sont libres de s'organiser. Seules celles qui sont déclarées peuvent avoir des moyens juridiques leur permettant de s'organiser matériellement : droit aux subventions, au compte bancaire, à être employeur, à ester (soutenir une action, *NDLR*) en justice. Les associations reconnues d'utilité publique ont seules pleine capacité juridique (notamment en matière de dons et legs) mais elles doivent alors adopter des statuts types.

A l'abordage !

Nos irréductibles Bretons du Chêne Vert ont envahi l'île de Beauté. Un projet qui a demandé une année de préparation pour une petite semaine de grands bonheurs.

Depuis plus d'un an, nous organisons un voyage avec le groupe Calypso du foyer du Chêne Vert. Les six résidents concernés ont activement participé à l'élaboration de ce projet en choisissant tout d'abord le lieu, le moyen de transport, le financement, et les activités, permettant ainsi de trouver une cohésion de groupe à travers des prises de décisions collectives. Nous, équipes éducatives, cherchions à renforcer les liens de ce petit groupe.



© Voir Ensemble



Au départ, à l'aéroport de Nantes pour un vol vers Ajaccio.

Le budget a pu être bouclé grâce à la participation de l'association de parents des Racines et des Voiles, de différents partenaires (Voir Ensemble, ANCV) et aussi par leur propre participation financière.

Nous voilà parés pour partir à destination d'Ajaccio, du 30 septembre au 4 octobre. Décollage en avion de Nantes, nous arrivons à Ajaccio sous un beau soleil automnal. Nous découvrons les magnifiques paysages maritimes et montagnards de la Corse. Baignades, randonnées, visites sont au programme, sans oublier quelques dégustations locales.

Les accompagnants de l'équipe éducative sont pleinement satisfaits en voyant les sourires, les parties de rigolade et les moments de partage que les résidents nous ont renvoyés. Ces instants de bonheur, de détente et de complicité sont autant de plaisirs à communiquer, prouvant ainsi que la force et le dynamisme d'une équipe peut concrétiser un beau projet. A l'heure où les budgets sont parfois contraints et restreints, merci à l'association Voir Ensemble et à notre établissement Terre-Neuve de nous avoir fait confiance et de nous avoir soutenus, car rien ne vaut plus que l'émerveillement d'une personne. Déjà de nouvelles idées de destinations émergent : « L'Italie pour manger des pâtes !!! » dixit Tiffanie... ■



© Voir Ensemble



© Voir Ensemble

Le showdown, un sport d'avenir

Retour sur ce sport que nous vous avons déjà présenté dans le numéro 448 de *Voir Demain* (juillet-septembre 2012). De son développement encore récent dans l'Hexagone à ses incursions au niveau international, trois joueurs et cadres, pour certains, nous en parlent à travers leur expérience.

Le Showdown club

Jean Wagner

Le showdown est véritablement implanté en France depuis 2010. C'est très récent. J'ai ouvert mon club, le Showdown club, en mai 2009, mais l'activité a réellement démarré en septembre 2009. J'ai découvert le showdown à Voir Ensemble. Ce sport n'était pas du tout développé en France, je me suis dit que c'était l'occasion. Il n'existait qu'un seul club à Paris, Devisport, dont le président est Bertrand Laine (*voir article p. 20*). Nous avons débuté avec deux joueurs. Nous avons végété une petite année. J'ai organisé une journée découverte le 15 mai 2011 à Yerres avec le soutien de la municipalité. On en a parlé à droite, à gauche, et on a fait venir des joueurs d'un peu toute la France (Bretagne, Lille, Marseille...), des jeunes qui avaient connu le showdown à l'Inja ou qui ne le connaissaient pas et n'appartenaient à aucune structure associative. J'ai ainsi récupéré trois nouveaux joueurs dans mon club.

Se faire connaître à l'international

J'ai organisé avec Bertrand Laine un tournoi international en 2012 et un autre en 2013, deux beaux succès ! Pour ces tournois, nous avons eu le soutien de la ville de Yerres, du Comité départemental handisport 75, de la Banque publique d'investissement, de l'Office municipal des sports du 6^e arrondissement de Paris, et de la commission nationale Sports, Loisirs et Culture (CNSLC) de Voir Ensemble (Bertrand Laine appartient à son Comité). Nous avons également bénéficié d'un prêt de tables de l'Unadev. Mon objectif était de nous faire connaître au niveau international, de montrer que la

France arrivait sur le circuit et de développer l'activité sur le territoire français.

A la suite de ces deux tournois, je me suis rendu compte, qu'on était bien repérés au niveau international, mais que ça continuait de végéter en France. J'ai alors décidé de travailler plus particulièrement sur le développement du showdown au niveau national, parce que les choses n'allaient pas suffisamment vite à mon goût.

Acquérir une légitimité

Jusqu'à présent, à l'exception de deux tournois amicaux organisés par Devisport en 2009 et 2010, l'organisation de tournois nationaux ou internationaux en France se faisait uniquement par le biais de mon club avec l'aide de Devisport. Mais face à une municipalité ou à des sponsors, il est très difficile d'être pris au sérieux quand on est un malheureux petit club. A partir de cette constatation, on a créé l'Union française du showdown (UFS) avec Bertrand Laine et avec l'aide d'autres membres bénévoles de nos deux clubs. Cette Union a plusieurs objectifs :

- Faire connaître le showdown en France par le biais de compétitions interclubs, de journées découvertes, de campagnes de publicité. En juin 2013, avec l'association Jaris TV, qui forme des jeunes handicapés aux métiers de l'audiovisuel, nous avons tourné un reportage pour la chaîne W9. Pierre Bertrand, du Showdown club, a ainsi joué contre Julie Zenatti. Une après-midi entière de tournage pour une minute trente de passage à l'antenne ! Le 26 avril 2014, nous organisons une nouvelle journée avec des provinciaux qui veulent découvrir le showdown.
- Un certain nombre de personnes jouent au showdown ...

« ...je me suis rendu compte, qu'on était bien repérés au niveau international, mais que ça continuait de végéter en France. »



© Wagner

Jean Wagner en action.



50 ans d'existence

Dans les années 1960, un athlète aveugle canadien nommé Joe Lewis a voulu créer un sport praticable par les malvoyants sans assistance visuelle, de manière à ce que le joueur puisse réagir seul face à un défi proposé. Malgré l'impact et les succès croissants de ce nouveau sport (présenté comme sport de détente en 1980 aux Jeux paralympiques d'Arnhem en Hollande, puis à Long Island en 1984, à Séoul en 1988, à Saint-Etienne et en Hollande en 1990 pour les Championnats du monde, enfin respectivement en 1992 et 1996 à Barcelone et à Atlanta pour les Jeux paralympiques), le showdown n'est pas une discipline paralympique, car au niveau international, il ne respecte pas les critères d'acceptation : nombre de continents pratiquant la discipline, nombre de pays, système de compétition, nombre de pratiquants, inégalités dans la mise à disposition et la qualité du matériel...

Tiré du site Devisport

« Il y a la technique et il y a le mental. C'est sur ce dernier point que ça pêche en France. J'ai participé à quelques tournois internationaux dans le but d'observer l'organisation, d'une part, et le jeu qui se pratique ailleurs, d'autre part. »

en France (30 environ en club et dans les 50 au total), il faut structurer ce sport en organisant un classement national. Le 22 février 2014, l'UFS organise le premier tournoi national permettant un tel classement. Cela va nous permettre de faire sortir un champion et une championne de France, de créer de l'émulation et, au-delà, de mieux organiser le showdown français.

Tout ceci est un préalable essentiel pour sélectionner les joueurs français pour les tournois internationaux et leur donner plus de points. En effet, les joueurs étrangers bénéficient de points acquis dans leurs tournois nationaux et qui comptent pour le classement international, ce qui, de fait, ne se fait pas en France. L'IBSA (*International Blind Sports Federation*) va valider notre tournoi et les joueurs français vont avoir des points par le biais de ce tournoi national. C'est nous mettre à égalité avec les autres pays, car aujourd'hui nous sommes pénalisés par rapport à eux.

Un objectif paralympique ?

Les critères pour devenir un sport paralympique sont draconiens, c'est donc un projet à très long terme. Il faudrait pour y arriver qu'un certain nombre de continents pratiquent le showdown, avec plusieurs pays par continent. En Europe, il y a quatorze pays qui jouent, ce n'est pas le cas sur les autres continents : un en Amérique du Sud, qu'on ne voit pas à l'international, l'Asie est quasi absente (un club également), ainsi que l'Afrique (un ou deux clubs). C'est vraiment en Europe qu'on joue au showdown. Tout reste donc à faire. Selon le soutien apporté par les fédérations nationales, certains pays ont les frais d'inscription aux tournois payés (et les joueurs paient leur voyage), d'autres fédérations n'aident en rien pour la participation aux tournois internationaux et les joueurs supportent l'ensemble des frais lors des compétitions.

En France

La Fédération française handisport (FFH) ne soutient quasiment pas le showdown. J'ai reçu des félicitations du ministère des Sports pour mon action. Cela met en avant des contradictions. J'avais demandé un agrément du ministère des Sports pour être reconnu comme



club sportif. Cet agrément est attribué à vie, donc ils ne le donnent pas facilement. La direction départementale jeunesse et sports (DDJS) refuse l'agrément parce que la FFH ne reconnaît pas le showdown comme sport à part entière et donc comme sport de compétition, elle le reconnaît uniquement comme sport de loisir et ce depuis cette saison.

Et pourtant la FFH est membre de l'IBSA, qui, elle, reconnaît le showdown en compétition puisqu'il y a un classement international qu'elle établit et des tournois internationaux quelle organise (Championnats d'Europe et du monde). Nous passons donc, avec l'UFS, au-dessus de la FFH et la situation est pour le moins inconfortable. Aujourd'hui, les comités départementaux handisport semblent avoir une autre optique et font bien remonter les informations. C'est de ce côté-là que je travaille beaucoup, car j'ai l'avantage d'avoir deux clubs : le Showdown club de Yerres et le Showdown Club de Rouen. Ces comités départementaux handisport nous donnent un petit coup de pouce.

La technique, une option française

Il y a la technique et il y a le mental. C'est sur ce dernier point que ça pêche en France. J'ai participé à quelques tournois internationaux dans le but d'observer l'organisation, d'une part, et le jeu qui se pratique ailleurs, d'autre part. Il faut travailler la technique dans un premier temps et se focaliser sur le mental après. On a trois joueurs et une joueuse qui ont une excellente technique mais maintenant il leur faut travailler le mental. Un seul le possède, Matthieu (Juglar, *NDLR*). Le mental, c'est la confiance en soi, la « niaque ».

Les déficients visuels se sous-estiment énormément. Ils ont un manque d'autonomie certain. Nous travaillons là-dessus dans nos clubs et ça commence à payer, car pour aller à l'international, l'autonomie est indispensable. On parle aujourd'hui d'intégration, mais comment voulez-vous faire de l'intégration si on n'a pas appris à la personne handicapée comment s'intégrer. Je suis un aveugle tardif, j'ai vécu les deux situations : j'ai connu la validité et je connais aujourd'hui le handicap. On ne peut pas faire le reproche à des valides de ne pas intégrer des personnes handicapées si ces dernières n'ont pas envie de l'être. Aux Jeux paralympiques de Londres, il avait été émis l'idée de faire la même cérémonie d'ouverture et de clôture que pour les Jeux olympiques. La FFH et d'autres fédérations handisport étrangères se sont mobilisées contre ça !

Les projets immédiats

Il est difficile de trouver des arbitres. On n'en n'a pas

assez en France. Les arbitres sont des voyants, mais, là aussi, comment voulez-vous sensibiliser des voyants si nos sports ne s'ouvrent pas aux valides. Depuis 2010, le showdown s'est développé en France par plusieurs biais : à Rouen, le centre Normandie-Lorraine (un centre scolaire pour enfants déficients visuels) a acheté une table permettant aux enfants de jouer. J'ai signé une convention avec eux, ce qui permet aux adultes extérieurs à l'école de pratiquer ce sport dans cette antenne de mon club yerrois ; à Limoges, sous la houlette de François Lanier, cette activité a été proposée cette année ; un autre club s'est ouvert à Rennes. L'établissement de Voir Ensemble les Charmettes, dans l'Allier, s'est lancé dans la fabrication d'une table de showdown et un éducateur spécialisé encadre cette activité proposée aux jeunes. Ils jouent aujourd'hui dans une structure scolaire, mais ce sont de futurs licenciés.

Le showdown est une histoire de famille, ma sœur a ouvert un club aux Canaries. Le site Internet de l'Union française du showdown est actuellement en construction. Il permettra de connaître l'actualité (classements, compétitions, etc.), de renvoyer vers nos partenaires et nos sponsors, de répertorier tous les lieux où on peut jouer au showdown en France. ■

« Les déficients visuels se sous-estiment énormément. Ils ont un manque d'autonomie certain. Nous travaillons là-dessus dans nos clubs et ça commence à payer, car pour aller à l'international, l'autonomie est indispensable. »



Le Showdown est un sport conçu à l'origine pour des déficients visuels, mais l'apprentissage est indépendant du degré de vision ! Pour un voyant, une comparaison avec le tennis de table serait possible, même si la forme de la table et du matériel en général diffèrent bien de son grand cousin, le ping-pong. Relativement statique d'apparence, c'est un sport qui nécessite une grande concentration intérieure, car ici, c'est l'oreille qui vous guide. Malgré le succès lors de sa présentation à Atlanta en 1996, à l'issue de laquelle près de trente pays ont contacté l'IBSA (*International Blind Sport Federation*) afin d'obtenir des règlements pour diffuser la pratique de ce sport chez eux, le showdown n'a pas pu être homologué et est jusqu'à nos jours resté un sport récréatif. Pour les Jeux paralympiques de Pékin, il n'était pas annoncé en démonstration et du côté administratif, il n'est à cette heure même pas à l'étude au niveau des instances internationales.

Tiré du site Devisport

Devisport

Bertrand Laine

Bertrand Laine est président du premier club de showdown français, Devisports, et membre cofondateur, avec Jean Wagner président du Showdown Club, de l'Union française du showdown (UFS). Il évoque pour nous le travail qui est réalisé sur le terrain pour le développement de ce sport dans l'Hexagone, une première marche avant le niveau international.

Le club Devisport existe depuis le début des années 2000. Il proposait alors du basket-ball pour déficients visuels et, peu de temps après, il a mis en place le showdown. Je jouais au basket à cette époque, je n'étais pas du tout intéressé par le showdown. Et puis le président du club est parti, le laissant en déshérence, mais avec tout ce qu'il fallait au niveau matériel, avec un créneau horaire toujours en vigueur et des joueurs de showdown sans club. Je trouvais dommage que des gens qui avaient envie de continuer à jouer au showdown ne puissent pas le faire. Je ne savais pas si ce sport me plairait en tant que tel, mais ça m'intéressait de remonter ce club. Du coup, en 2005, j'ai recréé une association en gardant le même nom, j'ai réécrit des statuts, certains anciens joueurs ont repris et d'autres sont arrivés.

On y jouait précédemment à titre de loisir pendant les heures de sport à l'Inja, fin 1980-début 1990, mais avec une balle de golf sur une table et des raquettes qui n'étaient pas du tout aux normes.

Un début encourageant

Aujourd'hui, il y a une trentaine de licenciés pour quatre clubs existants. C'est un début, ce n'est pas la ligue hollandaise mais c'est encourageant. Quand j'ai recréé le club Devisport, c'était le seul club de showdown existant en France, avec six inscrits. En moins de dix ans, nous avons multiplié par cinq le nombre de licenciés.

L'objectif de l'Union n'est pas uniquement de développer le showdown en France ou de créer de nouveaux clubs, c'est aussi d'avoir une meilleure représentativité, une meilleure visibilité du showdown français à l'étranger, de faire entendre sa voix auprès des autres pays et des instances internationales. Jusqu'à présent, même si on se concertait, on parlait à deux voix : le Showdown club et Devisport. Pour les responsables étrangers, c'était un peu compliqué pour savoir, par exemple, à qui il fallait adresser les invitations aux tournois. Cette Union permet de clarifier les choses.

Avec Jean Wagner (président du Showdown club et de l'Union française du showdown), nous intervenons sur deux plans : au niveau national avec l'Union française du showdown (qu'on ne peut pas appeler fédération puisqu'il faudrait qu'elle soit agréée par le ministère des Sports), en tant que membres directeurs, et au niveau de nos clubs respectifs, en tant que présidents.

S'agissant des tournois internationaux, nous avons simplement un rôle de conseil, notamment auprès des joueurs débutants. Nous essayons de leur faire prendre conscience qu'il peut parfois être un peu tôt pour se lancer au regard de la difficulté de certains tournois. On a déjà eu quelques « mauvaises surprises », des joueurs qui se sont retrouvés en difficulté



parce que la marche était trop haute pour eux. Ils peuvent perdre confiance. Et la marche est d'autant plus haute qu'elle arrive trop tôt.

Les actions de l'UFS

Nous sommes régulièrement sollicités quand les gens veulent des informations : qu'est-ce que le showdown ? Où faire fabriquer une table ? Combien ça coûte ? Nous avons effectivement les contacts. Cela ne se concrétise pas toujours, parce que le prix de la table les arrête, parce qu'ils n'avaient pas pris conscience de ce que cela impliquait de monter un club. Mais les gens qui s'intéressent au showdown reviennent à un moment ou à un autre vers l'UFS pour avoir des informations complémentaires.

Nous accomplissons un gros travail de communication. Nous faisons beaucoup de démonstrations, d'initiations, de sensibilisation. Le club Devisport (l'UFS n'existait pas encore puisque sa création date de 2013) a été invité par la Fédération française de tennis de table au Stade de France, en 2011, dans le carré handisport. Les 11, 12, 13 octobre 2013, avec Jean Wagner, nous avons participé à la Fête de la science à la Cité des sciences et de l'industrie. Pendant ces trois jours, nous avons tenu un atelier showdown pendant lequel on a initié des classes d'enfants ainsi que des adultes voyants à ce sport. Ces initiations/démonstrations sont autant d'actions de sensibilisation, car le showdown a cette force de permettre à petits et grands, tout en s'amusant, de se mettre en situation de handicap.

Avec Jean Wagner, nous avons également misé sur le recrutement de nouveaux joueurs. Lors des séances d'entraînement, nous essayons d'apporter des éléments techniques. Depuis l'année dernière, nous faisons en sorte, dans nos clubs respectifs, que chaque membre, à tour de rôle, prenne en charge l'organisation de la séance. Cela permet à chacun d'y apporter ses envies, ses compétences techniques, les points qu'il veut travailler pour pallier ses difficultés. C'est une démarche intéressante parce que plus participative.

La technique en France

C'est un gros axe de travail en France, plus que le travail sur la vitesse de jeu. Les tables les plus utilisées au niveau international sont de facture tchèque. Ce sont des tables très rapides qui ne permettent pas vraiment de développer la technique. Les tables françaises sont moins rapides et permettent ce travail. Les tables tchèques sont plus répandues parce qu'elles sont moins chères, mais elles sont aussi moins solides. Les normes de fabrication à respecter portent sur les mesures : hauteur du filet, longueur et largeur de la table,

circonférence de la zone de défense. Selon les pays où sont organisés les tournois, on peut donc jouer sur des tables assez différentes.

Les « siffleurs »

Pour tous les tournois internationaux, les pays font appel à des arbitres extérieurs en plus des leurs. Si on compte quarante participants pour un tournoi, six ou sept tables de jeu, il faut une douzaine d'arbitres. Peu de pays en ont autant en interne, à part peut-être la Hollande. En France, on est en retard sur ce plan. Nous avons deux arbitres qui sifflent à l'international. Une jeune femme qui, lors de ses études de Staps, s'est spécialisée dans le handisport. Elle a arbitré nos deux tournois



© Wagner

internationaux, elle a été repérée puis sollicitée pour intervenir au niveau international. Il y a également un jeune homme, qui a d'abord été joueur, puis qui s'est découvert des talents d'arbitre. Si on ajoute deux ou trois autres plus ou moins confirmés, cela reste néanmoins insuffisant pour assurer l'arbitrage de nos tournois.

L'arbitrage

L'arbitre intervient sur l'ensemble du jeu, mais avant tout sur les règles. Elles sont simples, mais il faut montrer une grande vigilance, car la balle va très vite. Il faut avoir l'œil pour repérer le moment où la balle touche la raquette dans la zone de défense. Ce qui est sifflé, ce sont :

- les fautes de service ;
- les « touchers de corps » : impact de la balle avec une partie du corps – cinq centimètres au-dessus du poignet – dans la zone de jeu, même involontaire ;
- les sorties (c'est le dernier joueur qui a touché la balle avec sa raquette ou son gant qui est alors sanctionné) ;
- les écrans : la balle touche l'écran et ne passe pas dessous ;
- les fautes de défense : impact de la balle avec la raquette dans la zone de défense ; ●●●

Les nouvelles tables ont un filet en plexiglas pour permettre à l'arbitre de mieux suivre le jeu.



- les buts (parfois la balle entre dans le but et ressort immédiatement, ce qui est compté comme un but). Les écrans ont été abaissés récemment dans les règles internationales.

Les écrans sont aujourd'hui transparents (en plexiglass), ce qui permet aux spectateurs et aux arbitres de mieux suivre le jeu.

Déficients visuels versus voyants

Il y a des joueurs voyants (deux à Devisports). Je trouve cela super, ça fait un syncrétisme entre déficients visuels et voyants. C'est là-dessus que je mets l'accent quand je fais des sensibilisations. C'est un sport qui peut être joué aussi bien par les uns que par les autres, dans lequel ils se mettent à égalité. Le voyant peut se rendre compte de ce que c'est que d'être en situation de cécité, même si ce n'est pas dans la vie quotidienne.

La France n'empêche pas les voyants de jouer dans les tournois, même internationaux. L'IBSA ne les bloque pas pour les tournois internationaux, hormis les Championnats d'Europe et du monde et le Top 12. Notamment pour ces raisons, une des meilleures joueuses néerlandaises (sinon la meilleure) et même d'Europe, qui est voyante, ne participe pas aux championnats d'Europe et du monde et au Top 12. Je trouve cela dommage car étant voyante, son niveau est d'autant plus méritoire.

Dans le cas où le showdown deviendrait une discipline paralympique, il y aurait un blocage évident des joueurs voyants puisque par définition la compétition est réservée aux personnes « invalides ». ■

Bien plus qu'un sport pour le voyant

Tiré du site Devisport

L'univers du son est totalement sous-exploité dans notre société au profit du visuel. L'ouïe, une capacité sensorielle cependant incontournable, est loin d'être utilisée à sa juste valeur, faute d'occasions, certes, mais aussi d'endurance pendant l'apprentissage. Les formations sont longues, difficiles et chères pour peu d'utilité pratique dans la vie quotidienne. L'apprentissage d'un sport conçu par et pour une personne handicapée et non adapté d'un sport traditionnel permet au voyant d'apprécier l'authenticité d'un monde mystérieux et souvent inaccessible pour la plupart des individus. A travers un sport, une détente couplée à une discipline rigoureuse et exigeante, il peut découvrir de manière agréable une facette du monde nocturne et magique des aveugles. Une facette qui est, en réalité, bien autre chose qu'un handicap : la compensation totale du visuel par l'auditif, poussée à un degré d'acuité inconcevable pour un non-initié.

Le showdown est bien plus qu'un sport : c'est une révélation ! Cette discipline permet au voyant de découvrir ces sensations incroyablement puissantes dans l'espace sonore à quatre dimensions (longueur, largeur, profondeur et le temps de parcours pour calculer la trajectoire de la balle) grâce au son produit par la trajectoire de la balle à grelots roulant sur la table. Jamais un voyant n'aura ressenti de telles vibrations dans sa vie. Ainsi, il pourra assister à une véritable rééducation de son écoute par la découverte (ou devrions-nous plutôt dire : redécouverte) de son environnement sonore, puis la maîtrise progressive de cet espace, pouvant atteindre au bout d'un certain temps de pratique, des performances de précision et de cadrage auditifs dépassant tout ce qu'il pouvait imaginer.

Plongé dans le noir le plus complet par les lunettes de protections opaques, le joueur n'a plus que l'ouïe pour se repérer et doit focaliser sa concentration sur des sens qu'il utilise beaucoup moins sciemment : le voyant se retrouve handicapé dans le monde de l'ouïe, le toucher étant réservé au contact immédiat pour délimiter les bords de la table et du but ou lors de l'impact avec la balle.

Certains parcs de loisirs mettent à disposition des attractions à sensations fortes mettant l'ouïe durement à l'épreuve pour un court instant. Elles surprennent le voyant bien plus que l'aveugle qui se nourrit quotidiennement du son. Le showdown, c'est aussi l'exploitation de cette sensation intense, avec la différence fondamentale et le grand avantage, cette fois, que l'acteur est le joueur actif qui a une partie à gagner contre un adversaire et non un spectateur passif confortablement assis dans un fauteuil. L'intensité reçue est donc double, augmentée par l'enjeu de la partie.

Après simplement quelques cours le joueur voyant aura une toute autre perception du son et de son entourage. Au bout de plusieurs mois de pratique, en ferment les yeux, il aura la sensation d'entendre les bruits environnants avec beaucoup plus de clarté, comme passés par un filtre. Cette impression se développera avec la pratique et la prise de conscience de la spatialisation sonore autour de lui.

Le bruit a maintenant une logique, une trajectoire, une forme. Ce n'est plus juste du bruit, c'est un enchaînement cohérent de sons, chacun ayant son point de départ, sa source, de plus en plus facilement décelable. Pour les personnes anxieuses de nature, la peur du noir tend à se minimiser peu à peu. Quant à l'apport sportif même, il trouvera dans le showdown une sensation d'épanouissement tant corporel qu'intellectuel. ■

Le showdown au top

Matthieu Juglar

Pratiquant en club depuis onze ans, Matthieu a vu le niveau global des joueurs augmenter. Depuis 2007, époque où il a commencé les compétitions internationales, le matériel a évolué et, dans la foulée, le jeu également avec une plus grande prégnance de la technique.

Il y a deux aspects importants concernant le niveau international : les gens qu'on y rencontre et les compétitions. Les gens, parce que c'est un symbole de réussite des déficients visuels, ceux qu'on y voit sont capables de se déplacer, ils sont très autonomes, très volontaires. Parmi le Top 12, tous ont un travail ; et les compétitions, parce qu'elles montrent ce vers quoi doit tendre le travail dans chacun des pays.

La décision d'organiser un tournoi international appartient à chaque pays. Les clubs Devisport et Showdown Club en ont organisé deux en France avec succès. Aujourd'hui, pour que le tournoi compte au classement international, il faut respecter les règles et se conformer à certaines demandes de l'IBSA. Elle est en train de reconnaître petit à petit le showdown. Il y a un sous-comité IBSA qui travaille à faire reconnaître la discipline comme paralympique. Actuellement, on compte environ 300 hommes et entre 180 et 200 femmes dans ce classement. Il ne recense que l'Europe, car il n'y a pas de compétitions en dehors de ce continent pour le moment, en tout cas nous n'en sommes pas avisés. J'avais développé le showdown en Colombie, mais depuis je n'ai pas de nouvelles. Au Canada, il n'y a plus rien, aux Etats-Unis, on n'en n'entend pas parler. En Corée, il y a un club à Séoul qui vient de se créer. Ça commence assez fort, ils sont beaucoup aidés par les Suédois. L'objectif premier de la création de ce club à Séoul, ce sont les *World games* (Jeux mondiaux) qui s'y dérouleront en 2014. Ce sera la première fois que le showdown y sera présent. C'est un événement majeur.

Les compétitions importantes

Il y a actuellement six tournois par an comptant pour le classement international dont les plus importants sont les Championnats d'Europe et du monde et le Top 12 européen. Ce dernier réunit douze hommes et douze femmes : les dix meilleurs joueurs au classement plus deux *Wild Card* (invités sur la base de leur jeunesse et de leur potentiel). En 2013, le tournoi s'est déroulé à Milan. Aujourd'hui, le niveau international est très élevé. On n'a jamais atteint un tel degré de technique et de maîtrise du jeu. Avant, il n'y avait pas cette exigence technique, qui a vraiment débuté en 2010, en même temps que la très grande vitesse de jeu. Les joueurs tapaient moins fort et

le jeu était moins technique, plus placé. Depuis quelques années, les balles très rapides font partie des nouveautés. En Europe, les pays moteurs sont la Hollande, la Suède, la Finlande, l'Italie aussi. En Hollande, cela fait trente ans qu'ils jouent au showdown, ils ont une ligue organisée en cinq divisions avec un gros championnat. La France a aujourd'hui un seul représentant dans le Top 12, mais il y a du monde derrière qui pointe son nez.

Le Top 12

C'est un tournoi particulier, car tout le monde a le potentiel pour gagner. Il n'y a que des joueurs de haut niveau, ce n'est pas comme à un premier tour de tournoi où on a un ou deux matchs difficiles et le reste ça va. Là, il n'y a que des têtes de série. Tout le monde se rencontre : onze matchs en trois manches gagnantes. Le tournoi dure deux jours.

Au niveau français, je ne suis pas aussi isolé que le haut du classement européen pourrait le laisser paraître. Il y a des joueurs qui progressent et qui montent dans le classement. En France, on a développé un esprit technique, ce qui n'est pas forcément le cas dans les autres pays. Cela nous permet de compenser. En ce qui me concerne, j'ai la chance d'avoir des copains étrangers qui m'ont invité à jouer dans leur tournoi national. Je suis notamment licencié auprès de la ligue néerlandaise. C'est très formateur. Cela représente trois ou quatre journées par an, plus quelques tournois. En Finlande, j'ai un bon copain qui m'invite tous les ans à jouer un tournoi à Helsinki. La Finlande compte trois hommes et trois femmes dans le Top 12.

Quand on remporte le championnat national, on gagne 100 points, qui comptent pour le classement international. Un tournoi international rapporte 300 points, le Top 12, 400 points. Quand on ne participe pas à une compétition, on ne gagne pas de points, mais on n'en perd pas non plus. C'est comme au tennis, d'ailleurs le système de calcul de points est calqué sur celui du tennis, on perd des points quand on perd un tournoi qu'on avait gagné précédemment, mais si on ne l'avait pas joué et qu'on ne participe pas, on ne perd rien.

Quels objectifs à l'avenir ?

Je veux continuer à prendre du plaisir en gardant un bon niveau, le goût du jeu et de la technique, peut-...

être atteindre le top 5. Mais ce dernier point demande beaucoup d'investissement et de disponibilité. Et puis, il y a la joie de retrouver les gens qu'on connaît ou de faire de nouvelles rencontres, en particulier des jeunes auxquels on peut transmettre des éléments techniques.

Amener plus de joueurs à l'international

Aujourd'hui, l'objectif est d'amener plus de joueurs français sur la scène internationale. Mais ça ne sert à rien de pousser quelqu'un qui n'est pas prêt parce qu'il peut se faire mal psychologiquement. Et puis il y a un coût. Pour l'instant ce sont les joueurs qui le supportent mais l'Union française du showdown aimerait à terme trouver des sponsors pour financer une partie des participations aux tournois. Pour une équipe vraiment constituée de cinq à six joueurs plus un coach qui feraient tous les tournois internationaux dans l'année, il faut compter annuellement de 10 à 12 000 euros entre les billets d'avion et les frais d'inscription (l'hébergement et la nourriture sont compris dans les frais d'inscription). A noter que les éventuels guides paient également le voyage et l'inscription. Pour l'instant, on n'a pas de coach, les joueurs sont autonomes.

En décembre, il y aura six joueurs au tournoi international des Pays-Bas ; en janvier, trois joueurs au tournoi de Finlande, probablement six ou sept en Italie en mai et le même nombre en Suède en juin. Deux arbitres français « sifflent » actuellement sur des tournois internationaux. L'objectif est d'en avoir davantage. Ce sont des voyants bénévoles qui se donnent à fond.

Les compétitions par équipe

Il y a une épreuve par équipe lors des Championnats

d'Europe et du monde. Aux derniers Championnats du monde, il n'y avait pas d'équipe française constituée puisque les clubs n'avaient envoyé que deux joueurs. Il faut avoir une équipe homogène pour se frotter aux meilleurs du monde, sinon c'est trop difficile. Tous les ans au mois de juillet, il y a une compétition par équipe organisée en Lituanie. La France y a déjà participé trois fois dont une année avec une équipe mixte incluant une joueuse néerlandaise. Une équipe compte trois ou quatre joueurs dont au moins une femme et deux hommes. Trois joueurs (deux hommes et une femme) se succèdent à la table (l'éventuel quatrième est remplaçant, ce qui peut permettre de faire tourner l'équipe d'un match à l'autre). Le match se déroule en un set de trente-et-un points avec deux points d'écart. Chaque membre de l'équipe a trois services avant de laisser sa place ce qui laisse à peine le temps de se chauffer.

Les qualités d'un joueur de showdown

Actuellement, le niveau étant plus élevé, il faut tenir physiquement. Du coup le Top 12 rajeunit, même s'il y a encore des joueurs de plus de 50 ans.

Il n'y a pas de gabarit type pour un joueur de showdown, chacun a ses avantages et ses inconvénients. Un grand attaque plus loin, il peut aller chercher sa balle très loin au filet, ce qui lui permet une bonne anticipation et de pouvoir surprendre l'adversaire. Par contre, il lui faut défendre très vite sinon il se fait passer. Un petit n'a pas ces avantages à l'attaque mais il défend plus facilement. Il faut jouer avec ses atouts. ■



Results from European Top Twelve 2013 in Milano

5th European Top Twelve Showdown 1-2 November 2013 in Milano

Gentlemen

- 1 Claudio Quitral SE 10P (11 matches)
- 2 Matthieu Juglar FR 8P (11 matches)
- 3 Leander Sachs NL8P (11 matches)
- 4 Svenvande Wege NL8P (11 matches)
- 5 Ari Lahtinen FI8P (11 matches)
- 6 Teemu Ruo Honen FI6P (11 matches)
- 7 Maurizio Scarso IT4P (11 matches)
- 8 Marco Ferrigno IT4P (11 matches)
- 9 Juha Oikarainen FI4P (11 matches)
- 10 Adrian Sloninka PL3P (11 matches)
- 11 Domenico Leo IT2P (11 matches)
- 12 Mitchell Snel NL1P (11 matches)

Classement du dernier top 12 qui s'est déroulé à Milan (Italie) les 1^{er} et 2 novembre 2013.

Certains pays ont plus de représentants dans le Top 12 européen : 3 pour la Hollande, l'Italie et la Finlande, 1 pour la suède, la Pologne et la France.

La châtaigne à la fête

Groupe de Corrèze

Le samedi 26 octobre 2013, l'Association Voir Ensemble Corrèze a réuni une quarantaine d'adhérents pour une journée Châtaignes. Ce rassemblement, à l'initiative de notre présidente, Marie-Françoise Madelmont, s'est déroulé à la salle des fêtes d'Orliac-de-Bar.

La journée commence...

Couteaux affûtés et saladiers remplis, nous nous attelons à peler les châtaignes.



Pendant que les châtaignes blanchissent sous l'œil attentif de deux compères, nous échangeons avec les Limougeauds, qui ont fait le voyage jusqu'en Corrèze pour l'occasion.

Dans un coin de la salle, Anne s'affaire à la réalisation de la mousse au chocolat, en séparant minutieusement les blancs des jaunes. Certains d'entre nous sont admiratifs de la concentration dont elle fait preuve. De nombreuses pâtisseries ont été confectionnées d'avance par les participants et dégustées avec la mousse au chocolat.



Jetons un coup d'œil à la cuisine. Sabine, Patrick et David retirent les graines des potimarrons, surnommés courges châtaignes à cause de leur forme et de leur saveur, proches de la châtaigne. Ils proviennent directement du potager de Daniel. C'est dans la bonne humeur qu'ils s'attellent à la préparation du velouté.



Sur la terrasse, Clément s'intéresse au contenu de la marmite. Isabelle, sa maman, lui offre quelques explications qui vont satisfaire sa curiosité.

Les châtaignes sont enfin blanchies. Nous rejoignons nos places. Christian ayant pris soin de ramasser une variété de châtaignes qui reste entière, nous enlevons la seconde peau avec facilité.



Vient le moment de dresser les tables et de partager un délicieux repas avec la terrine de chevreuil fournie par Nicole et préparée par notre cuisinier en chef : François Lasperas. L'ambiance est conviviale et la rencontre s'achève sur les pas de danse de Paulette et Antoine, dont les larges sourires témoignent du plaisir qu'ils ont eu à prendre part à cette excellente journée. ■



Rémora 93

Le Samsah Rémora 93 propose, chaque mois, une activité collective aux usagers bénéficiant d'un accompagnement. L'objectif est de provoquer des rencontres, des envies, afin d'amener les usagers à s'ouvrir, à créer du lien et, pourquoi pas, à refaire les sorties proposées et se retrouver à nouveau en dehors du cadre du service.

Ces actions collectives ont également pour rôle d'informer les usagers sur leurs droits ou de les sensibiliser sur un thème particulier. Ainsi, diverses actions ont été proposées au cours du trimestre dernier.

Une chargée de communication de la CNAV Ile-de-France est venue animer une réunion d'information autour du thème de la retraite (législation, retraite et RQTH, AAH, démarches pour faire valoir ses droits...).



Grâce à une structure proposant des activités sportives aux personnes handicapées, nous avons pu proposer un après-midi d'initiation à la pétanque aux usagers sourds ou malentendants. Avec la participation d'un intervenant sourd.

L'association Accès Culture et certains théâtres d'Ile-de-France sont venus présenter les spectacles qu'ils proposent en audiodescription, en surtitrage ou en LSF. La projection du film *Camille Redouble*, en audiodescription, a été proposée à la médiathèque Marguerite-Duras.

L'été s'est achevé avec une visite de la basilique de Saint-Denis pour les usagers sourds ou malentendants avec la présence d'une interprète LSF, Sandrine Rincheval, responsable au Centre des Monuments nationaux public sourd. Cette visite a fait suite à celle précédemment organisée en faveur des personnes ayant une déficience visuelle.



D'autres activités sont prévues pour la fin de l'année 2013. Les usagers seront ensuite invités à s'exprimer sur leurs souhaits pour l'année à venir. ■



Nos joies, nos peines

Nos joies

Doubs

Les 60 ans de sacerdoce du père Princet ont été fêtés

Martine Sourisseau est l'heureuse grand-mère d'une petite Neyla, née le 1^{er} octobre

Nos peines

Deux-Sèvres

Madeleine Martron

Côte d'Or

Georges Grand, Yvonne Naudin, Paulette Birsens, maman de Marcelline Malarbet, présidente du groupe

Cholet-Mauges

Louis Onillon

Doubs

Daniel Jacquet

Lyon

Marie-Rose Fournigault

Ardèche

Odette Palpacuer

Ardennes

Marcelle Neveux

Lille

Christiane Levast

Cantal

Janny Mazel, ancienne présidente du groupe

Montauban

Janine Della Schiava, Odette Laffargue

Haute-Saône

Jeanne Bergelin, présidente du groupe depuis 2002

Paris

Odette Brissot

Strasbourg

Berthe Beninger, Marguerite Westhauser

Congrès de la région Rhône-Alpes-Auvergne

Christiane Audebert

Les 12 et 13 octobre, nous sommes une cinquantaine à nous retrouver à Saint-Paul en Jarrez dans la Loire. Oui, vous ne vous trompez pas : l'organisateur du congrès est bien le groupe de l'Isère qui, en raison de difficultés pour trouver un site, a dû accepter de se délocaliser.

L'accueil avec la présentation de l'histoire du domaine de Barolière et de son environnement (la commune de Saint-Paul, son cadre géographique avec les monts du Pilat, ses activités économiques et sa vie associative) est une excellente idée. Le thème proposé ne pouvait que retenir notre attention : comment une personne aveugle peut-elle aider une personne qui perd la vue ? Les intervenants, salariés de la Fidev (centre basse vision lyonnais), ont su captiver l'assistance : les questions se succèdent, les exemples sont nombreux car chacun a été confronté à ce problème.

Ainsi M^{me} Panucco, la directrice, nous présente le Centre, ses domaines d'intervention, M. Durand, psychologue, évoque les difficultés rencontrées par les personnes qui perdent la vue : la méconnaissance de la malvoyance, la perte de repères, la reconstruction de leur identité après une phase très douloureuse de renoncement. La personne aveugle apporte son témoignage, le malvoyant, à ses côtés, se rend compte de tous

les possibles. Petit à petit, il va reprendre confiance en lui. La parole de la personne aveugle a du poids.

La Fidev propose une initiation à l'informatique et le formateur non voyant, François Ligonnet, nous fait une démonstration. Après une pause, pendant laquelle les échanges sur le thème se sont poursuivis, place à l'Assemblée générale avec ses rapports d'activité et financier. L'ensemble des participants exprime le désir de poursuivre ces rassemblements sur deux jours et, finalement, le groupe de Haute-Loire accepte d'organiser le congrès 2014. Un grand merci à lui.

Cette première journée s'achève dans la détente et le rire en écoutant l'humoriste Lulu. Après la messe préparée par l'ensemble des groupes de la région et célébrée par notre aumônier national, Roger Lordong, et notre aumônier régional, Pierre Blanc, nous visitons le musée de la tresse et du lacet, surprenante activité mais très intéressante. Une halte à la ferme des délices a permis à chacun de faire les achats qui seront autant de souvenirs de ces 2 jours d'enrichissement et d'amitié.

Merci donc au groupe de l'Isère, à Noëlle Gay sa présidente, à Marie-Paule Giraudet qui a donné sans compter et à tous les membres de l'équipe organisatrice. Rendez-vous au Puy-en-Velay les 27 et 28 septembre 2014. ■

A la découverte de Maurs

Cécile Lacombe, Christiane Audebert.

Dimanche 25 août : nous sommes douze joyeux partants pour un séjour à Maurs dans le Sud Cantal. Nous découvrons le village-vacances en pleine nature et nos chambres, très confortables, bien regroupées, et donnant sur une longue terrasse accessible d'une chambre à l'autre : formidable pour notre groupe et nos trois compagnons à quatre pattes. Pressés de découvrir Maurs, notre promenade nous conduit à la gare où nous achetons nos billets pour l'excursion du lendemain.

C'est parti !

Lundi 26 août : Figeac, ville d'art et d'histoire que nous fait découvrir une guide locale : ses commentaires sur l'architecture, les fontaines, nous font sentir le riche passé de cette ville située sur des voies de communication majeures. Nous apprécions le pique-nique préparé par le village labellisé (chouette nature) : aucun emballage n'est jeté, tout sera ramené, lavé et réutilisé.

Nous sommes accueillis par le conservateur du musée Champollion, qui nous invite à parcourir les salles réparties sur quatre niveaux, présentant les écritures anciennes. Nous apprécions l'effort d'adaptation : un court texte en braille figure à l'entrée de chaque salle. Nous avons pu toucher quelques reproductions, mais le document d'une centaine de pages braille n'a pu nous être prêté pour la lecture. Dommage !

Mardi 27 août : matinée libre avec activités au choix de chacun : marche, flânerie, (spa, sauna, hammam, jacuzzi). L'après-midi, le petit village de Saint-Santin nous surprend avec ses deux mairies, l'une située dans le Cantal, l'autre en Aveyron, donc en Auvergne et Midi-Pyrénées. Nous entrons dans la maison de Marie-Pierre avec son cadre 1945 et sa scénographie retraçant l'organisation du village et la vie passionnante de cette institutrice cantalienne qui a épousé son voisin, Pierre-Marie, du village aveyronnais.

Nous rejoignons ensuite l'embarcadere pour une croisière de deux heures sur le Lot. Un bateau à propulsion électrique, donc silencieux, nous emmène dans ce cadre naturel préservé, nous fait franchir une écluse et le tout, avec un riche commentaire.

Mercredi 28 août : Conques. Une guide formée à l'accueil des publics handicapés par Braille et Culture nous fait découvrir ce haut-lieu de la chrétienté : face à une reproduction en relief du linteau de l'abbatiale, elle nous en fait apprécier les détails. Nos accompagnateurs découvrent le trésor ; puis nous

parcourons le village jusqu'à la table d'orientation en relief. Nous aurions aimé y passer plus de temps !

L'après-midi, un temps plus reposant, avec la rencontre de l'association des paysans

d'autrefois qui a fait revivre le four à pain une fois par semaine : toutes les étapes de préparation de ces bonnes tourtes à l'ancienne nous sont expliquées avant l'enfournement.

© R. Roussel



© R. Roussel

Pendant la cuisson, nous avons droit à l'historique de la restauration du vieux moulin à eau, tout proche et à une démonstration de son fonctionnement. L'odeur du pain cuit chatouille nos narines, impossible de résister à l'achat de quelques tourtes pour la dégustation.

Jeudi 29 : matinée libre que nous nous chargeons d'occuper selon nos goûts. Certains partent explorer le marché de Maurs, tandis que les mordus de l'eau s'empressent de reprendre la direction du spa.

La Roquebroou, l'un des plus beaux villages de France, nous attend pour le découvrir à l'aide de l'adaptation de Braille et Culture fraîchement livrée mais pas tout à fait fonctionnelle. Heureusement, notre jeune chauffeur nous a gentiment guidés dans ce village très escarpé mais fort intéressant. Enfin, moment de détente facile, un parcours de deux kilomètres sur la berge du lac de Saint-Étienne Cantalès a été superbement aménagé pour les personnes à mobilité réduite : une promenade pleine de charme.

Vendredi 30 août : maison de la châtaigne. Joseph et Juliette, deux passionnés, se relaient pour nous expliquer l'histoire du châtaignier, sa culture, la récolte, la conservation et la fabrication de nombreux produits. La matinée se termine par la visite de la maison de Colette Castagnier qui nous plonge dans les épiceries de village des années 50 dans lesquelles, on trouvait tout. Moment de dégustation : un verre de birlou (apéritif à la châtaigne) et une tranche de cake à la châtaigne nous sont offerts.

Pour terminer, nous tenons à mentionner la qualité du village vacances : repas variés avec hors d'œuvre, fromages et fruits à volonté, animations pendant les veillées : loto, chansons... de quoi garder un excellent souvenir de ce séjour très réussi. ■



© M. Faucher

Etre reconnu comme citoyen

Roger Lordong, aumônier national

C'est un vaste programme auquel aspire toutes les personnes handicapées et pour notre association et mouvement, spécialement les personnes non et malvoyantes.

Que ce soit dans la vie civile, dans la vie professionnelle, syndicale, politique, chacun d'entre nous souhaite être reconnu comme citoyen.

Je dirais qu'il en est aussi de même dans la vie ecclésiale, dans la vie paroissiale.

Si nous regardons ce que nos communautés paroissiales proposent pour que les personnes handicapées soient reconnues, il reste un grand travail à faire, là aussi. Lors du rassemblement Diaconia 2013 à Lourdes, ce sujet a largement été abordé. Je vous invite à relire le compte rendu de ces journées. N'hésitez pas à partager entre vous, mais surtout à prendre des initiatives. C'est de votre responsabilité. Comme chrétiens, vous êtes enfants d'un même père, frères de Jésus.

Au niveau de la liturgie, vous pouvez prendre votre place dans la préparation des célébrations, des sacrements, être des bons lecteurs, des animateurs de chants.

Comment permettre aux personnes déficientes visuelles d'être pleinement participantes : par exemple grâce à l'audiodescription.

Des personnes handicapées de la vue peuvent participer pleinement à des grands rassemblements ecclésiaux, à des pèlerinages. Elles peuvent nous aider à entrer autrement dans ces démarches. Comme nous le faisons à Lourdes, et comme le dit notre pape François, les pauvres sont le meilleur chemin vers le Christ.

Les déficients visuels peuvent avoir accès à la culture, aux expositions, aux musées. Ce n'est pas à nous, voyants ou bien portants, de voir ce qu'on peut leur apporter. C'est à eux, en tant que citoyens à part entière, comme fils et filles d'un même père, de décider et de prendre leur responsabilité.

Laissons-leur prendre des responsabilités dans des associations, dans des syndicats, et pourquoi pas en politique.

Dans nos groupes et nos établissements, mettons en place ce qui leur permet d'être reconnus comme citoyen. Aidons-nous les uns, les autres à avancer sur ce chemin d'Égalité, de Fraternité, de Citoyenneté. ■

Pèlerinage 2014

Pastorale de Voir Ensemble

Du 28 avril au 3 mai, le pèlerinage aura pour thème : « Lourdes, la joie de la conversion, chemin de paix ».

Cette année nous partons sur le chemin de la conversion, chemin de joie et de paix. Nous rejoindrons, ainsi, le thème proposé par les Sanctuaires : « Lourdes, la joie de la conversion », vers un chemin de paix établi après la conversion. Nous inviterons Pax Christi à Lourdes à venir nous parler de ce chemin de Paix.

Voici quelques extraits du développement du thème par le père Jean-Dominique Dubois, chapelain des sanctuaires Notre-Dame de Lourdes. La conversion n'est pas d'abord affaire de choses pénibles à faire ou à vivre, encore moins une initiative personnelle. Elle est un don reçu. La conversion est réponse à un appel qui nous dépasse, appel à vivre du Royaume qui nous devance, nous précède et habite parmi nous.

Bernadette est surprise par la venue de la belle Dame. En venant voir la belle Dame et en demeurant longuement auprès d'elle, elle va vivre, découvrir et approfondir le chemin du vrai bonheur, lequel est intimement lié à sa conversion. Elle doit apprendre à le recevoir comme une grâce.

Dans sa rencontre de lumière avec le ciel, Bernadette a réalisé le drame de l'humanité touchée par le péché, le sien et le nôtre. Si les apparitions lui ouvrent la perspective de bonheur auquel nous sommes destinés dès les premiers instants de notre création et combien Dieu ne peut se résoudre au malheur de l'homme, elles lui donnent en même temps la mesure du drame qu'est le péché en face de ce dessein d'amour de Dieu sur l'humanité. « Priez Dieu pour la conversion des pécheurs », dit la Dame par quatre fois durant la quinzaine.

La conversion est un acte de la liberté de l'homme autant qu'un don reçu de Dieu qui attire tout homme à Lui. Nous aussi, avec Bernadette, recevons la lumière qui ne manque à aucune vie.

Osons nous laisser convertir.

Osons nous tourner vers Celui qui nous espère toujours.

Osons le faire pour notre vrai bonheur.

Oui, la conversion est JOIE de la RENCONTRE et PROMESSE DE BONHEUR.

La joie de la conversion est MISSION, CHEMIN DE PAIX !

Venons tous à Lourdes, avec Voir Ensemble !

Dès maintenant retenons cette date et contactons nos responsables de groupes.

Venons mettre nos pas dans les sabots de Bernadette, afin de vivre la joie de notre propre conversion pour la mission unique que le Seigneur confie à chacun. ■

Un cri dans le noir

Isabelle Buisson

Dans la note théologique n° 1, établie par le Comité de Suivi Théologique après le rassemblement Diaconia à Lourdes il est précisé que « la démarche Diaconia dans laquelle l'Eglise en France s'est engagée s'avère comme une vraie démarche de conversion spirituelle qui peut amener des transformations dans nos communautés ecclésiales... Etre chrétien conduit à ouvrir les yeux, à passer du souci de sa propre vie à une passion pour le frère, spécialement celui qui est abandonné, seul, en détresse. Et cet exode est à refaire sans cesse. Nous n'en serons jamais quittes...

Sur le chemin d'une vraie fraternité

La Communauté chrétienne est ainsi invitée à « lancer des ponts et non à dresser des murs » (pape François) entre les personnes...

Les pasteurs et leurs collaborateurs sont en général sensibles à favoriser un climat de confiance qui permette à chacun de partager le meilleur des dons qu'il a reçus. La dynamique Diaconia a souligné que l'attention aux plus faibles constitue la clé sur le chemin d'une vraie fraternité chrétienne.

Chaque communauté ou chaque équipe peut réfléchir à la manière dont elle accueille quelqu'un qui ne sait pas lire, qui n'a pas bien dormi depuis longtemps ou qui maîtrise mal le français. Et nous avons envie d'ajouter : quelqu'un qui ne voit pas ou qui n'entend pas !

Voici les perspectives de Diaconia ! Et dans ces perspectives, nous pensons à Voir Ensemble que le fait d'adapter une célébration aux personnes déficientes visuelles à l'aide d'une audiodescription est une manière de les accueillir de la meilleure façon possible en décrivant par des mots ce qui n'est pas verbalisé dans la célébration.

C'est ce que nous avons réussi à faire à Lourdes, après-bien des difficultés.

Entendus mais pas écoutés

Durant deux ans, Jacques Marchand, Marie-Claude Cressant et d'autres ont assisté aux réunions de préparation de Diaconia 2013 et ont pu durant ces longs mois dire les besoins des personnes déficientes visuelles, notamment la présence d'une voix off permettant l'audiodescription dans les célébrations. Ils ont été entendus mais pas écoutés ! Une fois à Lourdes,

cette audiodescription n'était pas du tout prévue dans les déroulements et c'est après bien des échanges que notre aumônier national, Roger Lordong, a réussi à imposer cette « voix off » !

Le 12 septembre 2013, nous avons été sollicités par l'Office chrétien des personnes handicapées, pour mettre en place une voix off permettant une audiodescription durant la messe célébrant les 50 ans de l'OCH à Notre-Dame de Paris. Nous nous étions réjouis de cette demande et avons répondu favorablement à cet appel. Quelle ne fut pas notre déception d'apprendre le 4 octobre que les instances de Notre-Dame de Paris se sont opposées à la demande de M. Philippe de la Chapelle, directeur de l'OCH !

Un paquebot difficile à bouger

Nous avons alors établi un courrier à Mgr Jacquin, recteur de Notre-Dame, avec copie à Mgr Vingt-Trois. Triste nouvelle : ce courrier est resté sans réponse à ce jour !

Alors, que penser des belles paroles entendues à Diaconia ou des résolutions annoncées par les évêques de France ?

Notre Eglise est un « grand paquebot », bien difficile à bouger. Nous avons entendu beaucoup de paroles cette année, il ne reste plus qu'à passer « aux actes » dans nos paroisses. Et pour cela, nous, Voir Ensemble, Mouvement chrétien de personnes aveugles et malvoyantes, nous avons notre rôle à jouer. Nous devons être ce Bartimée qui sait crier et arrêter Jésus pour lui signaler qu'il est là, qu'il existe !

Nous sommes là !

Continuons à espérer un monde plus adapté, à « crier dans notre Eglise » pour lui signifier que nous sommes là, nous, personnes déficientes visuelles et que nous avons besoin d'outils pour remplacer nos yeux, comme peut l'être l'audiodescription pour nous ou le langage des signes pour les personnes sourdes.■

Accompagner et développer des projets de fraternité

Roger Lordong et l'équipe de la Pastorale de Voir Ensemble

A Lourdes, durant Diaconia, nous avons entendu dans la déclaration finale de Mgr Bernard Housset, évêque de La Rochelle et Saintes et président du Conseil pour la Solidarité et M. François Soulage, président du Secours catholique et président de Diaconia, que « chacun a été entendu dans sa singularité : ceux qui souffrent, malades, handicapés, personnes seules ou abandonnées...

Ensemble osons le changement de regard sur les plus fragiles... Ensemble, osons le changement d'attitude au sein des communautés chrétiennes pour que les pauvres y tiennent leur place. Cette conversion passe notamment par un développement des collaborations dans et hors de l'Eglise...

Le rassemblement Diaconia, voulu par l'Eglise de France, est une étape. Le temps de l'engagement se poursuit...»

Nous sommes dans ce temps de poursuite de ce que nous avons vécu à Lourdes

Vivre en fraternité, ça change tout

L'équipe nationale de Diaconia nous propose de poursuivre cette démarche en organisant dans nos groupes des « projets de fraternité » en lien avec nos paroisses ou associations partenaires ou amies que nous côtoyons.

« Personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à partager » est la phrase qui a lancé le rassemblement Diaconia

La fraternité vécue est un chemin de transformation personnelle et mutuelle. Elle est un levier de transformation du monde, au niveau local et global, en faveur de la justice et de la paix.

La fraternité vécue conduit à réinventer nos manières de « faire Eglise » et de « faire société ». Elle enrichit la dimension relationnelle, spirituelle et politique de notre vivre-ensemble.

C'est important – mais pas facile – de continuer à apprendre et à réussir à penser et agir ensemble, à partir de personnes en situation de pauvreté et de fragilité, dans les paroisses et les diocèses,

dans les mouvements et les services, dans les associations et partout dans le monde.

Groupe « Place et parole des pauvres »

Le groupe Place et Parole des Pauvres s'est réuni dans le cadre de la démarche Diaconia de novembre 2010 à novembre 2013. Il s'est dès le début donné comme objectif de : « Travailler ensemble pour trouver un langage compréhensible par tous. Aussi bien pour ceux qui participent à la messe dans l'église que pour ceux qui font la manche devant... Nous voulons réfléchir ensemble à ce qui manque pour que chacun ait sa place, construire ensemble quelque chose qui nous dépasse. »

Dans le groupe, une personne a été chargée de l'animation et de veiller à ce que la parole circule avec quelques règles simples comme :

- Tout peut se dire et nul n'est obligé de parler.
- Chacun exprime son idée, son ressenti propre librement, sans dénigrer ou dévaloriser ce que quelqu'un d'autre a pu dire.
- Ce n'est pas le lieu d'une catéchèse ni d'un enseignement biblique ou théologique.
- Les membres du groupe s'apprennent les uns les autres. Chacun (même le « moins sachant ») a des savoirs à partager.
- Personne dans le groupe n'est détenteur de la Vérité sur ce qu'il faut penser.
- Ce qui se dit dans le groupe reste dans le groupe, chacun prend soin de la parole de l'autre en respectant la discrétion.
- Le groupe peut travailler à produire quelque chose sur un sujet parce qu'une « commande » lui a été faite. Toutefois il ne faut pas instrumentaliser le groupe pour défendre une opinion définie a priori.
- L'animateur veille toujours à accueillir l'ensemble de ce que chacun porte, de ce qui le fait vivre, exprimé à partir du thème donné, même si le chemin pris n'est pas celui qu'il prendrait lui-même.

N'ayons pas peur

Tous nos groupes de Voir Ensemble sont invités

« La fraternité vécue est un chemin de transformation personnelle et mutuelle. Elle est un levier de transformation du monde, au niveau local et global, en faveur de la justice et de la paix. »

à provoquer ces temps d'échanges et de paroles entre membres de notre mouvement et avec la Communauté paroissiale que nous côtoyons ou avec les associations que nous rencontrons. Tout groupe peut prendre le nom de « Place et Parole des Pauvres », à condition de travailler dans l'esprit décrit ici. Un tel groupe n'a bien sûr de sens, que relié à une communauté locale, un diocèse ou un mouvement, comme nous venons de le dire.

Alors, comme le dirait Sœur Emmanuelle : « Yallah ! », « En avant ! » N'ayons pas peur ! Invitons, rencontrons, partageons ! Et surtout faisons remonter au Conseil pastoral de Voir Ensemble ce que nous avons vécu !

Le rassemblement Diaconia 2013 a posé une pierre d'angle. L'édifice reste à construire.

Bonnes rencontres à toutes et à tous ! ■

Petite bibliographie

Voici des livres qui peuvent aider vos équipes ou vous-même à continuer à réfléchir, à agir et à rejoindre d'autres personnes.

- *Eclats de vies*, Chantal Joly, Ivry-sur-Seine, Ed. de l'Atelier, 2013, 13 €.

Ce petit livre est un recueil de témoignages, de prières, de poèmes, de récits de vie. Ils nous invitent à remonter à la source des évangiles, à changer de regard sur nos frères, proches ou lointains amis ou ennemis, riches ou pauvres...

- Actes du rassemblement Diaconia 2013. Servons la fraternité.

Les actes du rassemblement permettent de comprendre l'ampleur de ce qui a été vécu à Lourdes, en mai 2013.

- *La force de la fraternité, Diaconia 2013. Des récits pour penser la diaconie.*

Marie-Odile Pontier et Gwennola Rimbaut, Paris, Ed. Franciscaines, 2013, 10 €.

Ce petit livre ouvre les portes d'entrée dans la diaconie : relations interpersonnelles, lien au sein de l'Eglise, des associations et institutions, au niveau de l'international, sans oublier la prière.

Pèlerinage en Terre sainte, il reste des places ! Inscrivez-vous vite

Parlez-en autour de vous, à vos amis, à votre paroisse.

Le prix du pèlerinage est de 1 735 euros.

Fiche d'inscription à demander à Isabelle Buisson : 06 64 17 57 64

mail : isa-buisson@wanadoo.fr

Renseignements auprès de Roger Lordong, aumônier national : 04 72 66 85 41

mail : roger.lordong@wanadoo.fr

Conseil en image

Cécile Guimbert, administratrice de Voir Ensemble, et Assia Fellag, conseillère en image.

Savoir quelle image on renvoie aux autres n'est pas chose aisée pour un déficient visuel : habillement, accessoires, coiffure... Pour apprendre à maîtriser tout cela ou tout simplement à trouver son style, le conseil en image est là. Les qualités requises pour ce job ? L'écoute, l'empathie, le respect et l'absence de jugement.

Pour les déficients visuels, privés de l'aide d'un miroir, ou ne pouvant que partiellement profiter de ce regard sur soi-même, s'habiller, se coiffer, se maquiller est souvent un problème, qu'on laisse de côté, bien souvent, ou qu'on confie à des proches, ou parfois dans l'urgence à des vendeurs. Et puis, ne sachant pas comment les autres sont habillés et ne voyant pas ce qui nous est proposé dans les magasins, nous nous habillons avec ce qu'on trouve, ce qu'on aime bien, ce dans quoi on est bien. Mais nous pouvons choquer, jurer dans un environnement, paraître à côté de la plaque : lorsque j'étais jeune, une personne qui me connaissait peu avait dit que j'étais triste parce que je ne m'intéressais pas à la mode et une autre personne invitée parmi des aveugles trouvait que ceux-ci s'habillaient n'importe comment ! On ne s'imagine pas toujours à quel point notre apparence parle de nous, encore faudrait-il la maîtriser, en être un acteur avisé.

A la différence d'un « relooking » qui consiste à transformer l'image de la personne qui vient consulter, le conseil en image vise à donner une image qui correspond le mieux à la personne, en fonction de sa personnalité et de ses objectifs personnels et professionnels.

La consultation de conseil commence par un questionnaire, pour savoir qui vous êtes, ce qui vous amène, quelle est votre demande, vos objectifs de communication et vos objectifs morphologiques. En un mot vers quelle image vous souhaitez évoluer.

Puis on fait un test de couleurs pour déterminer la palette qui met le plus en valeur le visage. Cette palette permet de savoir choisir la couleur des vêtements, des accessoires, du maquillage, et même la coloration des cheveux la plus adaptée à la personne.

Améliorer sa confiance en soi

Ensuite, on va apprendre à la personne à harmoniser les couleurs, toujours en fonction de ses objectifs et de sa palette personnalisée ! En ayant soin de garder près du visage les couleurs qui le mettent en valeur c'est-à-dire celles de sa palette personnelle.

Ensuite il y a le conseil cosmétique et maquillage. Oui ! Même les personnes non ou malvoyantes peuvent apprendre à se maquiller. Avec un minimum d'entraînement, on y arrive très

bien ! Pour les hommes, les créateurs de cosmétiques ont créé des produits spécifiques, par exemple pour estomper les signes de fatigue, les rougeurs du visage, les poches sous les yeux, de manière à valoriser son visage, se sentir mieux et acquérir plus de confiance.

Dress code

Ensuite il y a la coiffure : déterminer celle qui va au mieux à la forme du visage. Il y a différentes morphologies de visage : rond, carré, rectangulaire, un triangle avec une pointe en bas, c'est à dire front large et maxillaires étroits, ou triangle pointe en haut, c'est à dire front étroit avec le bas du visage large. On adapte des mises en volumes en n'oubliant pas les couleurs et les objectifs de la personne. Par exemple, on ne conseille pas la même coiffure et la même couleur à une personne qui veut refléter de la douceur ou bien du caractère. Un exemple : les cheveux bouclés inspirent la douceur alors que les cheveux lissés inspirent un côté strict. Il y a bien sûr d'autres codes.

Après il y a le style vestimentaire. On fait une étude de la morphologie : épaules larges, hanches larges, hanches étroites, petite taille, grande taille. On a tous des objectifs : moi par exemple je suis petite, j'aime bien paraître un petit peu plus grande et je mets des talons, et si on n'aime pas mettre des talons il existe d'autres astuces très subtiles et très efficaces en matière de coupes de vêtement, d'imprimés et de couleurs.

En effet certaines coupes de vêtements, certaines couleurs, certains imprimés, certains tissus bien choisis permettent de mettre en valeur la morphologie en l'équilibrant et en gommant les aspects que l'on n'aime pas. Ce sont vraiment des conseils personnalisés qui sont donnés.

Ensuite on va examiner sa garde-robe et l'optimiser. Après un tri, on fait une liste de ce qui manque pour le jour du shopping. ■



© DR

Assia a travaillé à l'institut de relooking et c'est là qu'elle a rencontré Didier Roche, de la société Dans le Noir, qui est venu lui demander un partenariat.

Quand on ne voit pas, l'image est un gros problème parce que l'environnement vous renvoie l'image qu'il a envie de vous donner et vous n'avez pas l'image de ce que vous souhaitez être.

Quand Stéphane, qui vit en Belgique, était jeune, c'était sa sœur qui allait avec lui l'aider dans ses achats ; elle lui disait « ça c'est pas bon », mais elle ne savait pas lui dire si c'était ses goûts à elle ou si ça ne lui allait pas à lui et pourquoi. Cela l'a agacé et il a fait ses courses avec sa mère. Dans son milieu professionnel, on lui disait qu'il était correct, mais ça voulait simplement dire qu'il était propre.

Lorsqu'il était en recherche d'emploi, on lui disait qu'il devrait faire des efforts sur son look. Quand il sort avec sa mère, il cherche des vêtements qui sont confortables, ce qui n'est pas forcément ce qui lui convient professionnellement ou qui convient à sa morphologie. Il a une demande par rapport aux codes vestimentaires, en fonction des événements : réunions, bureau, soirées...

Après, j'ai eu Marie, une parisienne. Comme elle ne voit

pas, elle se met en tee-shirt et jean, comme ça tout est réglé.

T'as le look coco !

Didier Roche a parlé pour la première fois de ce problème avec un camarade de 16 ans, parce qu'il ne trouvait pas de copine, le copain lui a demandé qui choisissait ses vêtements, il a répondu : « ma mère », « pas étonnant, tu as le look de ton père ! » Du coup, c'est son ami qui l'a accompagné pour faire ses achats vestimentaires adaptés à son âge. Autre expérience, beaucoup plus tard, il a cherché dans les entreprises quels sont les freins que rencontre une personne non voyante dans son entreprise : l'une ne présente pas bien, elle est mal coiffée. Cela renforce la situation de handicap. Le conseiller en image va casser ces attitudes et rendre la personne autonome dans la maîtrise de son image.

Les vendeuses sont formées à la vente, elles ne conseillent pas forcément les clients de manière objective. Assia a formé des vendeuses afin d'optimiser le conseil aux clients. ■

Brèves... Brèves... Brèves...

Une sanction attendue

Marc Truffaut, Président de la Fédération Française du Sport Adapté, réagit à la suite du jugement portant sur la triche ayant entraîné l'exclusion des déficients intellectuels des Jeux Paralympiques

Marc Truffaut, Président de la Fédération française du sport adapté, salue le jugement rendu le lundi 7 octobre 2013 en Espagne, concernant la condamnation du Président de la Fédération espagnole de sports pour les déficients intellectuels pour avoir aligné de faux handicapés lors des Jeux paralympiques en 2000. Cette affaire avait défrayé la chronique en Espagne et avait eu des conséquences pour l'ensemble du sport adapté qui avait alors été exclu des Jeux. Fernando Martin Vicente a été condamné à 5 400 euros d'amende mais surtout à rembourser près de 150 000 euros de subventions publiques versées par l'Etat pour les athlètes.

Neuf bénévoles malvoyants au SPF de Clermont-Ferrand

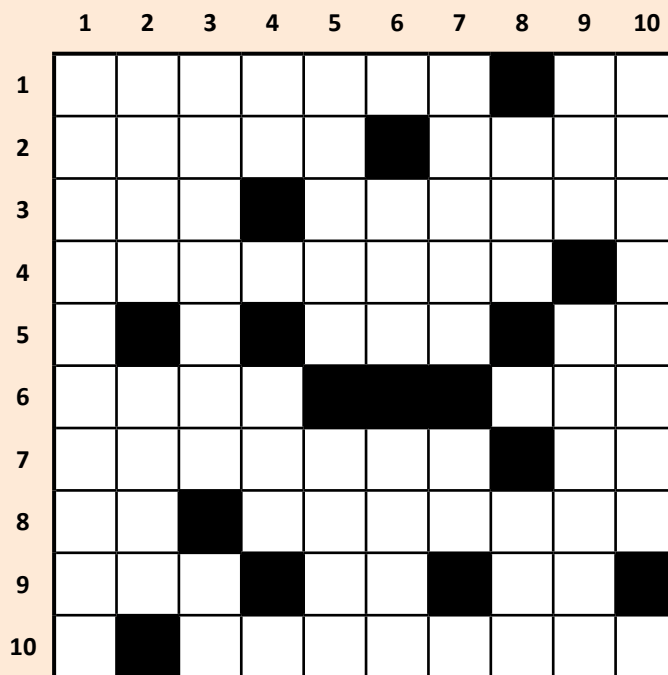
Tri de fruits et légumes, de livres ou de vêtements, composition de colis alimentaires d'urgence, tenue du standard téléphonique, voilà le travail que neuf jeunes malvoyants du CRDV (centre de rééducation pour déficients visuels) de Clermont-Ferrand font une fois par semaine bénévolement au siège du Secours populaire français du Puy-de-Dôme, depuis septembre 2012.

C'est aussi une manière de se préparer à leur future vie professionnelle. « Ils pratiquent le conditionnement, découvrent le travail d'équipe, avec ce que cela suppose d'échanges, ce qui est très motivant », explique Ulrich, l'éducateur spécialisé du centre de rééducation qui les suit dans ce projet.

Et les autres bénévoles de l'association reconnaissent l'aide apporté par ces jeunes gens.

MOTS CROISÉS

Par Pierre Schmidt, de l'Association des cruciverbistes aveugles (ACA)



GRILLE N° 37 - DEFINITIONS

La solution de cette grille se trouve à la page suivante

Horizontalement : **1.** S'installa à Clairvaux. Rouge clair. **2.** Familier pour Fournier. Prénom prophétique. **3.** Prénom anglais. Prénom juif. **4.** S'installait au-dessus de l'adresse. **5.** Légumineuses. Chez Francis. **6.** Courant irlandais. Possèdent. **7.** Prénom sûrement breton. Marque de mépris. **8.** La fin de saint Irénée. Nom de pape. **9.** Accompagnent volontiers des vedettes. Dieux. Sont chez Martin. **10.** Prénom royal.

Verticalement : **1.** Fut un bon apôtre. **2.** Redresseur de torts. Elan très vif. **3.** On le fête en janvier. Marque française déposée. **4.** Conjonction. Dieu matinal. **5.** Mourut sur la croix. Prénom féminin. **6.** Massif en Suisse. Prénom impérial. **7.** Prénom d'un homme qui avait ses vapeurs. Indicateur. **8.** Parcours. On connaît sûrement José et Fernando. **9.** Prénom pontifiant. On n'en voit pas le bout. **10.** Prénom venu du ciel.

SOLUTIONS

Solution
de la grille n° 37

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	E	R	N	A	R	D		P	C
2	A	L	A	I	N		E	L	I	E
3	R	O	Y		D	A	N	I	E	L
4	T	I	M	B	R	A	I	T		E
5	H		O		E	R	S		I	S
6	E	R	N	E				O	N	T
7	L	U	D	O	V	I	C		F	I
8	E	E		S	E	V	E	R	I	N
9	M	E	R		R	A		I	N	
	Y		F	R	A	N	C	O	I	S